

# SOMMAIRE

## PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

### 1. Questions au Gouvernement (p. 2).

#### RÉVISION DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (p. 2)

M. Patrick Ollier, Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

#### RÉFORME DES ÉTUDES EN LYCÉE (p. 3)

M. André Schneider, Mme Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

#### GESTION DE LA MNEF (p. 3)

M. André Angot, Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

#### RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS (p. 4)

MM. André Gerin, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

#### ADAPTATION À L'OUTRE-MER DU PROJET DE LOI CONTRE LES EXCLUSIONS (p. 5)

MM. Claude Hoarau, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

#### DIFFICULTÉS DU GROUPE GIAT INDUSTRIES (p. 5)

MM. François Rochebloine, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE REVENUS DE PROFESSIONS NON SALARIÉES (p. 6)

MM. Jean-Louis Bernard, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget.

#### MOYENS ÉDUCATIFS DE LA GUADELOUPE (p. 6)

M. Daniel Marsin, Mme Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

#### REDÉPLOIEMENT DES FORCES DE POLICE ET DE GENDARMERIE (p. 7)

MM. Gérard Lindeperg, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

#### CONCURRENCE DES PRODUCTEURS ESPAGNOLS (p. 8)

MM. Alain Veyret, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

#### TENSIONS AU SEIN DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES (p. 9)

M. Jérôme Lambert, Mme Elisabeth Guigou, garde des sceaux, ministre de la justice.

#### PRATIQUE DE LA CHASSE POPULAIRE (p. 9)

M. Maxime Gremetz, Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

#### *Suspension et reprise de la séance (p. 10)*

### 2. Motion de censure. – Discussion et vote (p. 10).

MM. Jean-Louis Debré,  
Roland Carraz,  
François Bayrou,  
Jean-Marc Ayrault,  
Alain Bocquet.

M. Lionel Jospin, Premier ministre.

Clôture de la discussion.

#### VOTE PAR SCRUTIN PUBLIC À LA TRIBUNE (p. 33)

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

### 3. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 33).

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

**M. le président.** La séance est ouverte.  
(*La séance est ouverte à quinze heures.*)

1

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

**M. le président.** L'ordre du jour appelle les questions au Gouvernement.

Nous commençons par les questions du groupe du Rassemblement pour la République.

### RÉVISION DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**M. le président.** La parole est à M. Patrick Ollier.

**M. Patrick Ollier.** Madame le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, depuis onze mois, vous n'appliquez pas la loi d'aménagement du territoire – nous expliquant que vous allez la réviser. Depuis quelques jours, la presse, visiblement mieux informée que les parlementaires, nous donne les grandes orientations de cette révision. (*« Mauvaises orientations ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Tout d'abord, il semble que vous souhaitiez privilégier les zones urbaines au détriment des zones rurales...

**M. Alain Rodet.** Un peu facile !

**M. Patrick Ollier.** ... et que vous vouliez faire de la ville l'élément moteur de création de richesses et de développement du territoire, souhaitant même qu'elle aille jusqu'à « féconder » l'espace rural environnant. C'est stupéfiant, parce que vous prenez totalement à contre-pied la politique d'aménagement du territoire que nous avons mise en place. On en revient aux années 80 où l'absence de politique d'aménagement du territoire avait entraîné le développement des banlieues et des zones urbaines et la désertification du monde rural. C'est intolérable pour les personnes qui vivent dans ce monde rural et veulent le préserver et le voir se développer.

Il semble également que vous souhaitiez confier aux seules régions le soin de maîtriser l'aménagement du territoire et retirer à l'Etat – là je m'adresse à M. Chevènement – le pouvoir de fixer les objectifs et de mettre en place les politiques destinées à préserver les équilibres et à compenser les handicaps. Dans ces conditions, comment allez-vous assurer l'égalité des chances pour chacune des parties du territoire ? Je pense, par exemple, au Limousin, dont on connaît la richesse par rapport à l'Île-de-France. Avec un tel dispositif, monsieur Chevènement, bonjour la souveraineté nationale ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Attendre onze mois pour un texte dont le principal effet sera de casser le ressort du développement local est pour nous une immense déception. Vous allez créer une France à deux vitesses avec, d'un côté, les zones urbaines, qui vont grossir et se développer, et, de l'autre, un monde rural qui, telle une peau de chagrin, va continuer à dépérir.

Cela s'ajoutera aux abandons déjà programmés par le Gouvernement dans le cadre de la politique agricole européenne et au retrait des fonds structurels qui, pour l'aménagement du territoire, apportent beaucoup au monde rural. Les responsables de l'aménagement du territoire ont donc toutes les raisons d'être inquiets car ce projet de loi va créer les conditions d'une fracture territoriale irréversible et dommageable pour l'avenir de la France. (*« La question ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est l'inverse d'une politique d'aménagement du territoire. Dans ces conditions, madame le ministre, comment allez-vous préserver l'équilibre des territoires nationaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** J'ai cru comprendre que cette question s'adressait à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Vous avez la parole, madame !

**Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** Monsieur le député, je vous remercie de me donner l'occasion de poursuivre un échange récurrent, qui nous a amenés à évoquer très régulièrement devant la représentation nationale les problèmes d'aménagement du territoire. Vous avez cité vous-même quelques étapes de cette saga, qui a conduit à privilégier d'abord la ville au détriment de la campagne, puis la campagne au détriment de la ville. Mon ambition est suffisamment complexe pour justifier le temps que nous consacrons à l'élaboration de nouvelles règles. Il faut cesser d'opposer la ville, ou plutôt les villes, à la campagne, ou plutôt aux différentes facettes du monde rural et restaurer des continuités, des solidarités, des coopérations entre le cœur des villes, les quartiers, les communes de périphérie et le monde rural qui les entoure.

D'ailleurs, c'est une évidence, alors que 80 % de la population vit aujourd'hui en ville, elle n'est pas pour autant devenue hostile au monde rural puisqu'elle en vient et y retourne souvent pour ses loisirs. Même dans l'Oisans, monsieur Ollier, à Serre-Chevalier, au Monêtier-Bains, la qualité du développement local dépend de l'harmonie des relations entre les petites villes et leur périphérie, entre les bourgs-centres et les communes à proximité. Notre souci est donc aujourd'hui de réconcilier la ville et le monde rural, de ne plus traiter celui-ci de façon défensive, comme un malheureux monde handicapé pour lequel il faudrait seulement avoir des attentions d'infirmier. Il faut parier sur des potentialités de développement endogène, de développement local (*« Baratin ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) ... en synergie avec les acteurs du développe-

ment, aux niveaux régional, départemental et local. (« Très bien ! » sur divers bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Concrètement, pour quand cette loi ? Je vous rassure, nous avons commencé à examiner trois projets, tout à fait compatibles et cohérents : le projet de révision de la loi d'orientation, d'aménagement et de développement du territoire, le projet que prépare Jean-Pierre Chevènement sur l'organisation intercommunale et sur les agglomérations et le projet sur la rationalisation des aides économiques des collectivités locales aux entreprises, préparé par Emile Zuccarelli. Nous nous donnons les moyens de terminer ce travail de mise en cohérence et d'affinage pour que ces projets soient présentés en conseil des ministres avant la fin du mois de juin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. Alain Barrau.** Très bien !

#### RÉFORME DES ÉTUDES EN LYCÉE

**M. le président.** La parole est à M. André Schneider.

**M. André Schneider.** Monsieur le Premier ministre, la consultation des lycéens arrive aujourd'hui à son terme. Il en ressort un sentiment d'inquiétude qu'il ne faut en aucun cas prendre à la légère. Or, les propos tenus sur RTL par votre ministre de l'éducation nationale risquent de ne pas répondre, loin s'en faut, aux interrogations des lycéens. Selon une dépêche de l'AFP du dimanche 26 avril il a déclaré : « Il faut qu'à l'issue du lycée, les élèves sachent écrire une lettre, faire un exposé, lire un journal en le comprenant du début à la fin, qu'ils connaissent des récitations, qu'ils connaissent la règle de trois et qu'ils sachent lire un graphique. »

**M. Didier Boulaud.** Qu'ils sachent poser une question sans papier ! (*Sourires.*)

**M. André Schneider.** Si votre réforme du lycée – je m'adresse au Premier ministre mais aussi au ministre de l'éducation nationale que vous avez été – consiste à renvoyer au niveau du baccalauréat l'apprentissage du programme de l'école primaire, alors, monsieur le Premier ministre, oui nous pouvons être inquiets ! A trop vouloir consulter, ne risquez-vous pas de verser dans la facilité ? Quel avenir proposez-vous à nos enfants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

**Mme Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.** Monsieur le député, un colloque se tient actuellement à Lyon. Il fait suite à une vaste consultation des lycéens et des enseignants qui a permis l'émergence de propositions et d'observations fort intéressantes. Le débat qui se déroule est sérieux, parce que la question de l'éducation nationale est sérieuse et ne saurait être abordée comme vous venez de le faire, monsieur le député ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

J'observe en particulier que les millions d'élèves qui ont répondu au questionnaire ont exprimé une forte demande d'éducation. Ils souhaitent en effet non seule-

ment acquérir des connaissances, mais aussi comprendre le monde qui les entoure. La soif de dialogue, de respect mutuel, la volonté d'accéder à une éducation citoyenne sont les valeurs fortes qui émergent de cette consultation.

**M. Lucien Degauchy.** Blabla !

**Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.** Nous allons donc travailler sur tout ce qui vient d'être mis en lumière dans le cadre de ces vastes débats qui ont lieu dans toutes les académies de France. Cette prise de parole sera suivie de décisions qui nous permettront de répondre aux aspirations profondes des élèves. Celles-ci rejoignent d'ailleurs celles du corps enseignant, qui s'est également exprimé hier à Lyon et a souligné la force de ces différentes propositions en marquant son accord avec les premières pistes qui se sont dégagées de ce colloque.

Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes fermement décidés à donner au lycée les moyens qu'il mérite pour poursuivre sa tâche. Déjà, en quinze ans, nous sommes passés de moins de 40 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat à près de 70 %. C'est dire à quel point le corps enseignant de notre pays a su faire face à cette forte demande d'éducation. Nous allons continuer cet effort. Ainsi, succéderont à quatre années d'immobilisme (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*) des décisions qui seront à la hauteur de l'exigence de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

#### GESTION DE LA MNEF

**M. le président.** La parole est à M. André Angot.

**M. André Angot.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Certains rapports ont mis en évidence des anomalies, voire des malversations financières, dans la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants français.

**M. Patrick Ollier.** Eh oui !

**M. André Angot.** Selon plusieurs articles de presse, il semblerait qu'une partie des cotisations versées chaque année par 800 000 étudiants ait été dilapidée au profit de certains responsables du syndicat étudiant de gauche UNEF-ID, de dirigeants d'association et de personnalités qui siègent au sein de votre majorité plurielle. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Je trouve particulièrement scandaleux que des cotisations versées en toute bonne foi par les étudiants pour leur protection sociale aient pu être utilisées pour autre chose. (« Scandaleux ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Les étudiants et leurs familles aimeraient savoir à quoi a été utilisé leur argent. Monsieur le Premier ministre, allez-vous étouffer cette affaire ou, au contraire, faire toute la lumière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

**Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.** Monsieur le député, nous aurions tous intérêt à attendre que les rapports des organismes chargés du

contrôle démocratique et républicain de nos institutions soient rendus publics avant de porter des accusations aussi graves fondées sur des articles de presse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je voudrais vous dire en quelques mots ce que nous savons aujourd'hui de la MNEF, dont je partage la tutelle avec M. le ministre de l'éducation nationale. Comme toutes les mutuelles, la MNEF est soumise au contrôle de l'Inspection générale des affaires sociales, qui l'a d'ailleurs contrôlée en 1996, s'agissant de l'assurance maladie pour les étudiants. Le rapport de l'IGAS ne fait état d'aucun élément de malversation ou autre lié à la gestion. Il a d'ailleurs été remis à mon prédécesseur, qui aurait réagi si tel n'avait pas été le cas.

Par ailleurs, des rapports sont actuellement en cours, je dis bien « en cours », car ils ne sont pas rédigés et je vous demande, monsieur le député, de croire ce que je vais vous dire, car ces choses sont importantes : aucun membre du Gouvernement ne détient aujourd'hui l'un de ces rapports, car – je le répète – ils ne sont pas rédigés. La Cour des comptes en prépare un sur la société mère de la MNEF en matière de gestion, mais nous ne l'avons pas. Elle le rendra public le moment venu.

La commission des tutelles, commission indépendante du Gouvernement composée de hauts magistrats et dont le secrétaire général est le président de l'IGAS, termine elle aussi un rapport sur la MNEF. Ce rapport n'est pas écrit et nous n'en avons pas encore connaissance. Ce que je peux dire devant vous, parce que nous sommes dans une démocratie et que nous avons intérêt à respecter les règles, c'est que ces deux institutions, qui sont toutes les deux indépendantes, rendront public leur rapport dès que ce sera possible et décideront s'il y a lieu ou pas de saisir la justice.

Il est bon, dans ce pays, que chacun respecte l'indépendance de tous, y compris celle des institutions chargées du contrôle d'organismes comme les mutuelles. C'est ce que nous essayons de faire. Dans quelques jours, dans quelques semaines, lorsque ces rapports seront rendus, vous verrez peut-être que vous avez eu tort de poser la question comme vous l'avez fait. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Nous en venons aux questions du groupe communiste.

#### RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS

**M. le président.** La parole est à M. André Gerin.

**M. André Gerin.** Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, la semaine dernière vous avez donné une réponse positive à une question que je souhaite prolonger en vous présentant d'autres propositions.

Renault Véhicules industriels connaît aujourd'hui son dix-huitième plan social, appelé « Retour à la compétitivité ». En vingt ans, 23 000 emplois ont été supprimés, soit mille emplois par an ! La moyenne d'âge tourne autour de cinquante ans dans l'entreprise. Nous assistons à une démotivation générale des cadres qui disent haut et fort : « Nous sommes en retard d'une guerre et loin des attentes des clients ».

Je veux aujourd'hui pousser un cri d'alarme pour la région Rhône-Alpes, pour les salariés des PME et des PMI de la filière industrielle. On ne parle aujourd'hui que de compétitivité, moyennant quoi l'entreprise emploie 1 100 intérimaires ; les salaires sont bloqués

depuis quinze ans et, au mois de mai, à l'usine de Vénissieux, des heures supplémentaires ont été faites le samedi, le dimanche, le 8 mai et le jour de l'Ascension.

Monsieur le secrétaire d'Etat, il faut arrêter cette hémorragie d'emplois et embaucher. On ne peut parler de compétitivité s'il n'y a pas un rajeunissement des effectifs. Nous proposons donc que les 670 emplois qu'il est question de supprimer soient transformés en FNE et remplacés par des emplois-jeunes dans l'esprit qui inspire le Gouvernement dans sa bataille pour l'emploi.

**M. Christian Cuvilliez.** Très bien !

**M. André Gerin.** Je propose également que le Gouvernement prenne l'initiative d'aider les cadres de l'entreprise à réorganiser l'outil industriel technique autour des métiers de la construction des véhicules industriels.

Enfin, je crois que le Gouvernement, avec tout ce qu'il a engagé pour une nouvelle ambition industrielle pour la France, doit pouvoir mettre en place un plan de redressement, avec tous les partenaires concernés, en particulier la direction générale de la Régie Renault. Il y va de la survie de l'industrie française du poids lourd ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

**M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.** Monsieur le député, le secteur automobile, et plus particulièrement celui des véhicules industriels, connaît en Europe une situation contrastée, et parfois difficile. C'est le cas de Renault véhicules industriels, que vous venez d'évoquer.

Face à cette situation, le Gouvernement s'efforce de favoriser le maintien du plus grand nombre d'emplois, vous l'avez dit. Cependant, un plan social, et *a fortiori*, il est vrai, le plan social à répétition – vous avez parlé de dix-huit éditions successives – n'est ni le seul ni sans doute le meilleur moyen de régler les problèmes économiques de l'entreprise. RVI a besoin de définir – mais aussi, et c'était le sens de votre question – de faire partager par ses salariés une véritable perspective industrielle sur le moyen et le long termes. Il faut croire à l'avenir de l'entreprise et engager la réflexion sur son avenir industriel avec l'ensemble des partenaires.

Le comité central d'entreprise, qui a contesté, voilà quelques jours, le bien-fondé du plan de restructuration, a demandé une expertise. Le Gouvernement considère que cette démarche est normale. A ses yeux, le dialogue dans l'entreprise doit porter aussi sur l'avenir économique de celle-ci. Je me félicite avec vous de l'esprit de responsabilité et de proposition dont font preuve les responsables syndicaux et les représentants du personnel de l'entreprise.

Toutes les alternatives – je dis bien toutes –, toutes les possibilités économiques et industrielles doivent être mises en œuvre ou, dans un premier temps, ébauchées et envisagées collectivement pour diminuer le plus possible les suppressions d'emploi. Je pense à l'aménagement-réduction du temps de travail, qui peut favoriser le rajeunissement de la pyramide des âges, trop élevée dans cette entreprise, à une nouvelle organisation du travail et à de nouveaux modes de production, à la perspective de nouveaux marchés ou de nouveaux produits, et, enfin, à la recherche du développement de l'investissement qui permettrait à cette entreprise de conquérir de nouvelles positions dans le domaine du véhicule industriel.



Je le redis ici, la qualité des savoir-faire des équipes de RVI, les technologies maîtrisées par l'entreprise, les coopérations possibles avec d'autres entreprises, tout milite en faveur d'une approche économique et industrielle.

Le Gouvernement a souligné avec fermeté qu'il souhaitait que les licenciements ou les mesures de restructuration soient strictement limitées au minimum nécessaire induit par la situation économique et industrielle de l'entreprise.

**M. Jean-Michel Ferrand.** Incantation !

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** Il souhaite également qu'aucun licenciement sec ne soit prononcé chez Renault véhicules industriels. Cela est très clair.

**M. Patrick Ollier.** Des paroles verbales !

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** Enfin, il veut que soit définie pour l'avenir de RVI une vision à long terme assise sur un véritable développement industriel. Et cela vaudra pour le secteur automobile tout entier.

Je suis d'ailleurs prêt, monsieur le député, à recevoir une délégation de l'ensemble des élus concernés...

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Tous, vraiment ?

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** ... avec vous naturellement, pour discuter de l'avenir économique et industriel de Renault véhicules industriels. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

**M. le président.** Nous reviendrons à une question du groupe communiste si nous en avons le temps.

Nous passons aux questions du groupe Radical, Citoyen et Vert.

#### ADAPTATION À L'OUTRE-MER DU PROJET DE LOI CONTRE LES EXCLUSIONS

**M. le président.** La parole est à M. Claude Hoarau.

**M. Claude Hoarau.** Monsieur le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, le projet de loi d'orientation de lutte contre les exclusions que nous allons examiner prochainement a été précédé d'une longue série de consultations auprès de tous les acteurs qui luttent contre les exclusions. Or ceux de l'outre-mer n'ont guère été associés à cette phase préparatoire. Il n'est donc pas étonnant que le texte proposé et qui, soulignons-le, ne contient pas de mesures discriminatoires – c'est nouveau – ne soit pas, sur de nombreux points, adapté à la situation de l'outre-mer, pourtant confronté à des phénomènes d'exclusion et de précarité d'une nature et d'une ampleur particulières. Plusieurs acteurs socio-économiques nous ont d'ores et déjà signalé cette inadéquation.

Il est donc à craindre qu'une fois votées les dispositions de la loi contre les exclusions se révèlent difficiles à mettre en œuvre. Ce risque est d'autant plus grand que la procédure adoptée pour l'examen de ce projet de loi en commission aide peu les élus d'outre-mer à lui apporter par voie d'amendement les modifications nécessaires. En effet, la commission spéciale mise en place ne comporte aucun représentant des départements d'outre-mer.

Par conséquent, nous souhaitons qu'un projet de loi complémentaire à celui que nous allons examiner soit proposé afin que la lutte contre les exclusions dans les départements d'outre-mer soit menée de façon aussi effi-

cace qu'en France métropolitaine. Un tel projet permettrait non seulement de mettre en cohérence les différents dispositifs existants et futurs mais aussi de programmer l'alignement des différentes allocations sociales, toujours servies à des taux plus faibles outre-mer.

Monsieur le secrétaire d'Etat, le gouvernement est-il prêt à nous aider et à agir en ce sens ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

**M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer.** Monsieur le député, l'outre-mer a été associé le plus possible à la préparation du projet de loi d'orientation de lutte contre les exclusions qui comporte trois dispositions particulières à l'outre-mer. La première concerne les centres d'hébergement et de réadaptation sociale qui pourront s'appliquer outre-mer. La deuxième porte sur l'extension aux sociétés d'économie mixte qui construisent des logements des mesures en vigueur pour les sociétés HLM. La troisième, enfin, concerne les contrats d'insertion par l'activité qui pourront s'intégrer dans le dispositif emplois-jeunes.

Reste maintenant la discussion parlementaire, au cours de laquelle, je l'espère, les parlementaires d'outre-mer contribueront le plus possible en usant de leur droit d'amendement. Après le vote de la loi nous pourrions examiner si des dispositions sont nécessaires pour tenir compte du problème des exclusions et du poids du chômage outre-mer, et donc des grandes difficultés que rencontrent nos compatriotes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** Nous en venons aux questions du groupe de l'Union pour la démocratie française.

#### DIFFICULTÉS DU GROUPE GIAT INDUSTRIES

**M. le président.** La parole est à M. François Rochebloine.

**M. François Rochebloine.** Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la défense et concerne la situation du groupe GIAT Industries.

Il y a exactement deux ans, le précédent gouvernement annonçait la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre qui reposait sur un engagement précis de la part de l'Etat de garantir le niveau de commandes. Ce plan permit d'éviter près de 1 000 licenciements au sein du groupe. Or il apparaît que le volume d'activité garanti n'a pas été respecté puisque les commandes notifiées se situent aujourd'hui 40 % en dessous du volume présenté initialement.

Dans ces conditions, il est clair que l'objectif d'un retour à l'équilibre opérationnel ne pourra être atteint, ce qui pourrait conduire, si j'en juge par différentes informations, à une série de mesures, dont un nouveau plan social dès ce mois de juin et la fermeture de plusieurs établissements.

Monsieur le ministre, GIAT Industries va mal. Le groupe vient, en effet, d'enregistrer plus de 450 millions de francs de pertes pour 1997. En outre, le secteur des industries de défense est en difficulté. Vous héritez d'un dossier difficile. Si d'autres mesures doivent être envisagées, elles devront tenir compte de la situation des personnels, des élus et des spécificités des bassins d'emploi

concernés. Nous souhaiterions pour connaître les intentions du Gouvernement ce dossier particulièrement délicat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Monsieur le député, je réponds à la place de mon collègue Alain Richard, ministre de la défense, en voyage officiel aux Etats-Unis et qui vous prie de bien vouloir l'excuser.

Comme vous l'avez rappelé, un plan de retour à l'équilibre a été mis en œuvre en faveur de GIAT Industries. Il court jusqu'à la fin de 1998 et prévoit notamment des mesures d'âge importantes, avec des départs à cinquante-deux ans – les textes vont être publiés dans très peu de jours. Ce plan se déroule de façon satisfaisante et non coercitive et le sentiment général est que, fin 1998, il se sera accompli tel qu'il avait été prévu.

Comme Alain Richard a déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, notamment à vous-même, monsieur le député, lors de la séance des questions orales du 21 avril dernier, il est encore trop tôt pour confirmer ou infirmer ce qui se passera en 1999. Il n'y a pas péril en la demeure la direction de l'entreprise travaille. Il faut voir exactement sur quels marchés GIAT Industries est capable de se positionner dans un contexte où, il faut bien le reconnaître, le marché des armements terrestres n'est pas particulièrement brillant.

Cela étant, la restructuration de l'entreprise, déjà largement engagée, lui a permis de regagner une bonne part de sa compétitivité. Ainsi, et vous l'avez vu comme moi, des succès peuvent être attendus dans certains segments – je pense en particulier aux véhicules blindés de combats d'infanterie.

Dès lors il faut attendre que la direction de l'entreprise remette au ministre de la défense le travail qu'elle a accompli, ce qui se fera dans un avenir relativement proche. A ce moment-là, le Parlement pourra en être informé. Toute autre procédure de la part du Gouvernement relèverait du délit d'entrave. GIAT Industries est une entreprise et c'est à sa direction qu'il appartient d'informer les salariés des différentes perspectives. En tout cas, le plan de 1998 me paraît satisfaisant et je ne pense pas qu'il faille craindre pour l'avenir, même s'il est vrai que le marché est difficile.

Lorsque nous examinerons le budget de la défense pour 1999, que je ne veux pas anticiper, chacun pourra constater que le Gouvernement, conscient de ses responsabilités, prévoit un niveau d'investissement satisfaisant. Dans ces conditions, dans le domaine de l'armement terrestre comme dans d'autres, les plans de charge pourront être assurés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

DATE LIMITE DE DÉPÔT  
DES DÉCLARATIONS DES REVENUS  
DE PROFESSIONS NON SALARIÉES

**M. Jean-Louis Bernard.** Monsieur le ministre de l'économie et des finances, la date limite de dépôt des déclarations d'impôt concernant l'exercice 1997 pour les professions libérales et les sociétés a été fixée au jeudi 30 avril, c'est-à-dire demain. Cette échéance concerne

environ un million de contribuables, professionnels libéraux et indépendants, parmi lesquels 15 000 experts-comptables.

Or, vous le savez, au début de l'année 1997, des mouvements de grève ont perturbé le bon fonctionnement de l'administration fiscale et ralenti le cheminement des feuilles de déclaration d'impôts, et, par là même, le travail des cabinets d'expertise comptable.

En outre, la tradition fiscale veut que, lorsque la date limite tombe la veille d'un jour férié, on la reporte au jour ouvrable suivant.

**M. Arthur Dehaine.** Effectivement, cela s'est toujours fait !

**M. Jean-Louis Bernard.** Compte tenu de ces éléments, je souhaiterais donc que vous accordiez un délai de grâce et que vous reportiez la date limite du jeudi 30 avril à minuit au lundi 4 mai à minuit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'Etat au budget.

**M. Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget.** Les artisans, les commerçants et les professions libérales doivent remettre leur déclaration de bénéfices professionnels et leur déclaration d'impôt sur le revenu demain, 30 avril, au plus tard. Je note au passage qu'ils ont un mois de plus que les salariés pour procéder à cette formalité...

**M. Arthur Dehaine.** C'est parce que, pour eux, elle est plus compliquée !

**M. le secrétaire d'Etat au budget.** ... mais cela s'explique par le fait qu'ils doivent arrêter leurs comptes et remplir des déclarations parfois complexes.

La date du 30 avril, annoncée par voie de presse, ne constitue pas une surprise. C'est celle qui a été retenue dans le dispositif de simplification élaboré par un de vos collègues, M. Dominique Baert, dispositif adopté par le Gouvernement, sur proposition de Mme Lebranchu. A partir de l'an prochain, si le Parlement vote en faveur de ce projet, toutes les déclarations fiscales devront être remises le 30 avril, non seulement celles auxquelles vous avez fait allusion, mais la taxe professionnelle et la taxe annexe sur les salaires.

Puisque le 30 avril tombe cette année en milieu de semaine, pour être agréable à l'opposition comme à la majorité, j'accepte que la date limite soit reportée au lundi 4 mai. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

**M. le président.** Monsieur le secrétaire d'Etat au budget, j'ai l'impression que l'Assemblée n'en revient pas. (*Sourires.*) Je pense que ce sujet va rapidement donner lieu à d'autres questions...

Nous en venons aux questions du groupe socialiste.

MOYENS ÉDUCATIFS DE LA GUADELOUPE

**M. le président.** La parole est à M. Daniel Marsin.

**M. Daniel Marsin.** Ma question, qui s'adresse au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, concerne la situation de l'éducation nationale en Guadeloupe.

Depuis le 23 avril 1998, une grève générale a été déclenchée pour une durée illimitée par des enseignants, des élèves et des parents. Ils demandent l'élaboration d'un plan de rattrapage du retard constaté, des moyens supplémentaires et immédiats en postes d'enseignants et d'ATOS et, surtout, un calendrier de discussions avec tous les partenaires pour la mise en place d'une réelle politique éducative en Guadeloupe.

Je sais que la commission est sur place depuis quarante-huit heures. Je sais aussi que les acteurs sur le terrain considèrent qu'une simple évaluation de sa part serait insuffisante. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais savoir où en sont les discussions depuis l'arrivée de la commission. Des perspectives réelles de retour à la paix sociale et à la sérénité, surtout à la veille des examens se dégagent-elles ? Enfin, plus fondamentalement, le Gouvernement envisage-t-il de faire des propositions pour engager les concertations et les discussions nécessaires tendant à définir une véritable politique éducative en Guadeloupe ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

**Mme Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.** Monsieur le député, Claude Allègre étant retenu au colloque de Lyon, j'ai le plaisir de vous apporter des éléments de réponse complémentaires à ceux que j'ai d'ailleurs communiqués, hier, à votre collègue Léo Andy.

Comme vous venez de le dire, la mission dirigée par M. Gasol est actuellement au travail. Elle a rencontré, hier après-midi, l'intersyndicale et cette réunion de travail s'est déroulée dans des conditions constructives. L'inventaire des besoins a ainsi commencé à être dressé.

En outre, et comme je l'ai indiqué hier, M. Juminer, ancien recteur de la Martinique, joue actuellement le rôle de médiateur en Guadeloupe. Bien évidemment, il se tient à votre disposition pour tous les éléments d'information que vous voudrez bien lui transmettre, afin d'accélérer, comme vous le souhaitez, ce travail d'inventaire et de réflexion qui se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

Soyez rassuré, monsieur le député, la mission Gasol restera sur place aussi longtemps qu'il le faudra, afin de répondre aux trois préoccupations que vous venez d'évoquer. S'agissant de la création d'un rectorat de plein exercice à la rentrée de 1998, je puis vous répondre positivement dès à présent. J'espère ainsi que le souhait que vous avez exprimé, quant au retour rapide à un climat serein et studieux, sera satisfait le plus rapidement possible. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

#### REDÉPLOIEMENT DES FORCES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

**M. le président.** La parole est à M. Gérard Lindeperg.

**M. Gérard Lindeperg.** Monsieur le ministre de l'intérieur, vous savez que la sécurité est devenue, au fil des années, une préoccupation majeure des Français. Certes, avec un policier ou un gendarme pour 252 habitants, la France se situe, en termes d'effectifs globaux, au-dessus de la moyenne des pays européens. Cependant, nous savons tous que cette moyenne cache de grandes inégalités. C'est pourquoi, dans la perspective de la mise en œuvre d'une sécurité de proximité, vous avez confié à deux parle-

mentaires une mission qui a fait apparaître que les effectifs de la police et de la gendarmerie ne sont pas répartis de façon rationnelle sur le territoire.

La mise en place des adjoints de sécurité et les contrats locaux qui se développent dans une partie du pays constituent à l'évidence des mesures positives. Un redéploiement des forces de police et de gendarmerie plus cohérent serait de nature à constituer une nouvelle avancée qui permettrait de garantir à tous les citoyens le principe républicain essentiel qu'est le droit à la sécurité.

Face à l'insécurité deux attitudes sont possibles : l'exploiter ou agir contre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*) L'exploiter est le choix de l'extrême droite ; agir, celui du Gouvernement.

Je voudrais donc que vous précisiez, monsieur le ministre, à quel rythme et selon quelle méthode vous comptez effectuer ce redéploiement et suivant quelle procédure de concertation avec les élus. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, le conseil de la sécurité intérieure du 27 avril a effectivement décidé, sur la base des propositions du rapport confié par M. le Premier ministre, au député Carraz et au sénateur Hyst, d'opérer une nouvelle répartition des forces de police et de gendarmerie sur le territoire national. Ainsi que vous l'avez rappelé, l'objectif est d'assurer autant que possible une sécurité égale à tous nos concitoyens, sur l'ensemble du territoire national.

Le redéploiement fera d'abord passer quatre-vingt-neuf circonscriptions de police en zone gendarmerie, ce qui concernera 250 communes et 1,6 million d'habitants. Dans le même temps, trente-huit communes représentant un demi-million d'habitants passeront en zone de police. Ainsi 3 000 policiers pourront être redéployés dans les zones prioritaires que sont la grande couronne parisienne, le pourtour méditerranéen, les grandes agglomérations et 1 200 gendarmes seront affectés dans des zones périurbaines.

En ce qui concerne le rythme de ces redéploiements, des propositions détaillées seront soumises à la fin de l'année au Gouvernement qui prendra ses décisions quant aux zones concernées. Les redéploiements s'effectueront dans les trois années qui suivront.

Chacun sait que la répartition des forces de police et de gendarmerie sur le territoire national n'obéit pas toujours à une logique parfaitement claire. Elle est marquée par bon nombre d'inégalités.

Vous avez également parlé, monsieur le député, de l'extrême droite qui exploite ou cherche à exploiter le sentiment d'insécurité ressenti, souvent à juste titre, par nos concitoyens. Mais j'observe que M. Jean-Louis Debré lui-même, si j'en crois du moins le journal *Le Monde* (« Ah ! » sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste), a osé déclarer : « Le Gouvernement veut fermer des gendarmeries en zone rurale et envisage même, au nom du redéploiement, de fermer un certain nombre de commissariats. » Or des gendarmes protégeront nos concitoyens là où ils l'étaient par des policiers, et des policiers les protégeront là où ils l'étaient par des gendarmes. La sécurité sera donc tout aussi bien assurée.

Quel aveu d'impuissance, monsieur Debré, car, vous le savez, la loi fixe depuis longtemps à vingt mille habitants le seuil au-dessus duquel nous sommes en zone de police



et en dessous duquel nous sommes en zone de gendarmerie. Or vous n'avez pas opéré ce redéploiement nécessaire lorsque vous le pouviez. En quelque sorte, vous vous prévaliez – sinon de votre propre turpitude comme j'allais le dire – du moins de votre propre immobilisme. (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Qui a fait la réforme de la police nationale ? Ce n'est pas vous !

**M. Jean-Paul Charié.** Répondez, monsieur le ministre !

**M. le ministre de l'intérieur.** La démarche du Gouvernement actuel est tout à fait différente. Ainsi, 80 % des 8 250 adjoints de sécurité mis en place cette année seront affectés dans les vingt-six départements les plus sensibles, où se concentrent 80 % de la délinquance.

Le Gouvernement agit, il réforme, il ouvre des chantiers. Telle est la signification des mesures que le conseil de la sécurité intérieure a prises avant-hier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. Patrick Ollier.** Qui a fait la réforme de la police ? Vos propos sont scandaleux !

#### CONCURRENCE DES PRODUCTEURS ESPAGNOLS

**M. le président.** La parole est à M. Alain Veyret.

**M. Alain Veyret.** Ma question qui s'adresse à M. le ministre des affaires européennes concerne aussi M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Monsieur le ministre, nous assistons actuellement à une montée des inquiétudes chez les agriculteurs, producteurs de fruits et légumes, confrontés à de graves distorsions de concurrence de la part de leurs homologues espagnols, ce qui les conduit à mener diverses actions pouvant parfois provoquer de sérieux débordements, comme cela a été le cas le lundi 27 avril 1998 à Bordeaux.

**M. Jean-Michel Ferrand.** Il y a trois mois que je le dis.

**M. Alain Veyret.** Pour ces professionnels, les effets de la construction européenne se font douloureusement ressentir. Après une dévaluation de la peseta qui a permis de doper artificiellement les exportations en provenance de la péninsule ibérique, ce sont aujourd'hui les écarts en matière de coût de main-d'œuvre entre nos deux pays qui favorisent des importations de produits agricoles tels que celles de fraises, de tomates et, bientôt, de melons, au détriment de nos propres producteurs.

De la même façon, certains produits manufacturés, en particulier ceux à base de cuir et de peau, subissent une concurrence du même type avec les conséquences que l'on sait en matière d'emploi.

L'avènement de l'euro permettra d'éviter les fluctuations de prix provoquées par des manipulations monétaires : il n'en reste pas moins que les écarts en matière de politique sociale et de charges sociales y afférents pénalisent d'autant plus lourdement les agriculteurs et les industriels français que s'y ajoute de façon significative le non-respect, par leurs homologues espagnols, de leur propre législation, par exemple l'utilisation de travailleurs immigrés en situation illégale payés de sommes dérisoires.

Nous n'ignorons pas que certaines entreprises ibériques, même parmi celles ayant bénéficié de fonds européens, ont recours au travail clandestin, voire à l'utilisa-

tion d'une main-d'œuvre infantine. La Commission européenne s'en est d'ailleurs émue le 7 avril dernier et a souhaité que ce problème soit pris en considération lors du sommet de Cardiff, en juin prochain.

A cela s'ajoutent des difficultés liées aux politiques prévues par les centrales d'achat de la grande distribution, qui utilisent les importations en provenance d'Espagne pour peser sur les prix de nos propres producteurs.

**M. Jean-Michel Ferrand.** Instaurez un coefficient multiplicateur !

**M. Alain Veyret.** N'estimez-vous pas, monsieur le ministre, au regard de ces éléments, que la Commission européenne devrait se mobiliser pour tenter d'enrayer de telles pratiques, qui, au-delà du préjudice causé aux agriculteurs et industriels français, ternissent l'idée même de la construction européenne et risquent de compromettre le succès de notre politique en la matière ? Quelles initiatives concrètes comptez-vous prendre pour convaincre nos partenaires, en premier lieu nos amis d'outre-Pyrénées, qu'une telle situation ne peut perdurer et qu'il convient de renforcer l'idée européenne elle-même par la mise en œuvre d'une politique sociale harmonieuse et cohérente ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes, qui n'aura malheureusement que deux minutes pour répondre.

**M. Pierre Moscovici,** ministre délégué chargé des affaires européennes. Monsieur le député, vous posez la question des conditions de la concurrence au sein de l'Union européenne, notamment dans nos relations avec l'Espagne.

**M. Gérard Saumade.** C'est une concurrence déloyale !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Je veux d'abord vous rassurer quant à nos relations avec l'Espagne.

S'il est vrai que nous avons actuellement des difficultés avec ce grand pays, notamment dans les domaines des productions maraîchères et des produits de la mer, nous restons son premier fournisseur, et de loin, avec 133 milliards de francs de ventes annuelles en 1997. Notre excédent commercial avec ce pays ne cesse de croître et il atteint aujourd'hui 29 milliards de francs. Nous avons même un léger excédent commercial de 500 millions de francs dans le domaine agricole.

**M. Jean-Michel Ferrand.** Grâce au blé !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Cela signifie qu'il y a aujourd'hui davantage de travailleurs et d'entreprises français qui bénéficient de nos échanges avec l'Espagne que l'inverse, il faut le garder en mémoire.

Dans votre question, vous avez justement souligné que la mise en place de l'euro contribuera à résoudre une partie des difficultés. En effet, elle supprimera un motif de spéculation. L'existence d'un euro large, dès la semaine prochaine, mettra fin aux dévaluations compétitives qui ont pu, effectivement, induire des distorsions de concurrence. Par ailleurs, la présence au sein de l'euro de onze monnaies empêchera qu'il soit surévalué.

Enfin, l'harmonisation sociale, dont vous avez également parlé, est l'une des préoccupations du Gouvernement. Nous l'avons déjà manifesté par la présentation à nos partenaires d'un mémorandum sur les conditions de travail des transporteurs routiers, après le conflit de l'automne dernier. Nous agissons également en ce sens au



sein du conseil de l'euro car nous sommes très conscients que ce problème d'harmonisation sociale et fiscale va se poser à l'Europe. Or nous tenons à ce que l'harmonisation intervienne par le haut. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Michel Ferrand.** Instaurez un coefficient multiplicateur !

#### TENSIONS AU SEIN DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES

**M. le président.** La parole est à M. Jérôme Lambert.

**M. Jérôme Lambert.** Ma question s'adresse à Mme Guigou, garde des sceaux, ministre de la justice.

Madame la ministre, la semaine dernière, les personnels pénitentiaires manifestaient devant de nombreux centres de détention. Ces personnels et leurs syndicats ont fait état de leurs difficultés pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées. Ils demandent de nouvelles créations d'emplois, en particulier des emplois de surveillant.

Permettez-moi de souligner ici combien la fonction de ces personnels est nécessaire, aussi bien vis-à-vis de la société, qu'ils contribuent grandement à protéger, qu'au près des détenus, qu'ils surveillent et encadrent en vue de leur réinsertion.

Comment expliquer cette soudaine tension alors que, depuis 1994, il n'y avait pas eu de mouvements sociaux d'une telle ampleur ?

Madame la ministre, vous êtes récemment intervenue en conseil des ministres pour présenter les grands axes de votre politique pénitentiaire. Pouvez-vous nous indiquer quelles réponses vous comptez apporter aux attentes des personnels ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme le garde des sceaux, ministre de la justice.

**Mme Elisabeth Guigou, garde des sceaux, ministre de la justice.** Monsieur le député, l'un des trois syndicats des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire a mené en effet la semaine dernière une série d'actions aux abords des établissements.

Je dois d'abord souligner que le service public de l'administration pénitentiaire, pendant cette semaine, a pu continuer à fonctionner, puisque seulement une vingtaine d'établissements sur 182 a été concernée en moyenne chaque jour.

Il est indéniable que les missions des personnels de surveillance sont très difficiles. Ainsi, depuis vingt ans, le taux d'agression contre ces personnels est passé de 14 à 24 pour 10 000 détenus. Ils ont donc besoin tant de moyens supplémentaires que de considération et de respect.

Le Gouvernement s'emploie à accroître ces moyens puisque le Premier ministre a autorisé la création de 300 emplois cette année, alors qu'il n'y en avait eu que 100 en 1997. J'ai également été autorisée à créer 450 emplois en surnombre. En outre trois nouveaux établissements ont été mis en chantier cette année pour remplacer les constructions les plus vétustes et, le 19 avril, a été ouverte la nouvelle prison de Rémire-Montjoly, en Guyane, qui pourra accueillir 450 détenus avec 197 agents.

Il est tout aussi vrai que le personnel de surveillance a besoin de respect et de considération. C'est pourquoi j'ai à cœur de développer le dialogue social. Cela passera par

la création de conseils d'établissement, car ils n'existent pas partout, et par l'amélioration de la formation des personnels de surveillance.

La nouvelle politique pénitentiaire que j'ai présentée au conseil des ministres le 8 avril, aura aussi pour effet d'améliorer la situation des personnels de surveillance, puisque je prévois le développement des alternatives à la détention, la création de centres pour courtes peines, de façon à ne plus mélanger les prévenus et les personnes purgeant de courtes peines, et à mieux prendre en charge cette catégorie de détenus qui ne sont pas encore condamnés dans les maisons d'arrêt où ils sont incarcérés.

**M. Jean-Luc Warsmann.** Encore des annonces !

**M. Patrick Devedjian.** Toujours des annonces !

**Mme le garde des sceaux.** Je vous rappelle que je proposerai bientôt à votre assemblée la réforme de la détention provisoire afin qu'elle ne soit réellement qu'une exception comme le prévoit déjà la loi.

**M. Didier Julia.** Merci pour Roland Dumas !

**Mme le garde des sceaux, ministre de la justice.** Cet ensemble de mesures devrait permettre d'améliorer la situation dans les prisons tant pour les détenus que pour les personnels qui y travaillent.

**M. le président.** Nous en revenons donc à une question du groupe communiste.

#### PRATIQUE DE LA CHASSE POPULAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Maxime Gremetz. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Claquements de pupitres.*)

**M. Maxime Gremetz.** Tout arrive à qui sait attendre, c'est bien connu. (*« Vroum, vroum ! », sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Patrick Ollier.** Le chauffard doit faire des excuses !

**M. Jean-Louis Debré.** Retrait de permis !

**M. Maxime Gremetz.** Ma question s'adresse au Premier ministre. (*Bruits sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** Je vous en prie !

**M. Maxime Gremetz.** Ne vous inquiétez pas, monsieur le président, je vais couvrir ces bruits sans problème.

Monsieur le Premier ministre, vous avez reçu à Matignon les principaux dirigeants de la chasse française venus vous informer des graves menaces pesant sur la chasse populaire. Les membres de cette délégation ont apprécié que vous ayez pris l'initiative d'engager le dialogue. Ils ont été rassurés de vous entendre réaffirmer votre attachement personnel à la chasse comme pratique française spécifique et votre attitude de nature est à apaiser les craintes légitimes de nombreux chasseurs qui ont peur que les responsables politiques bradent leur passion sur l'autel de l'Europe et de sa cohorte de directives.

Les chasseurs français ont fait de réelles concessions, en particulier en acceptant l'échelonnement des dates de fermeture, entre le 31 janvier et le 28 février selon les espèces et, surtout, l'instauration de plans de gestion.

La proposition de loi votée à l'unanimité par le Sénat, le 15 janvier 1998, correspond à cette volonté de sortir de contentieux interminables. Ce texte, dont le caractère

temporaire est évident, n'est en aucun cas le « chiffon rouge » que certains brandissent aisément contre l'Europe. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Au-delà des clivages politiques, nous sommes nombreux à souhaiter que l'Assemblée nationale examine cette proposition de loi afin de préserver la paix sociale dans nos campagnes.

Ma question est simple : êtes-vous d'accord pour inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, avant la fin de l'actuelle session, la proposition de loi votée le 15 janvier dernier par le Sénat ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe communiste, du groupe socialiste, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

**Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** Une question préalable aurait mérité une réponse, il y a près de vingt ans, en 1979 : est-il pertinent de légiférer alors que la ressource fluctue d'année en année en fonction de nombreux paramètres, état de conservation des espèces ou climat, par exemple ? Ainsi, le cormoran, qui était une espèce en voie de disparition et qu'il fallait absolument protéger, pullule aujourd'hui et nous prenons des dispositions pour permettre de le chasser dans certaines conditions.

**M. François Goulard.** Ce n'est pas le problème.

**Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** Une directive européenne de 1979, la directive « oiseau », adoptée à l'unanimité, je tiens à le rappeler, répond en partie à cette question – qui n'a pas été posée – puisqu'elle ne fixe pas de dates, mais se contente d'interdire la chasse des oiseaux lors des retours de migration ou en période de reproduction. En fait, elle a retenu, pour les oiseaux migrateurs, des règles de bon sens que les chasseurs observent eux-mêmes pour le gibier sédentaire.

Cela étant, il faut savoir que notre pays est aujourd'hui très isolé, puisque douze pays sur quinze ont déjà transcrit la directive dans leur droit national en adoptant la date de fermeture du 31 janvier. Nos représentations diplomatiques nous ont d'ailleurs alerté sur le manque de soutien auquel se heurterait la France si elle demandait la révision de la directive. Seuls la Grèce et, dans une moindre mesure, le Portugal, pourraient soutenir cette position.

**M. Jacques Myard.** On s'en fiche !

**Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** La loi du 15 juillet 1994, déjà présentée comme texte provisoire, n'a pas permis de limiter les contentieux. Bien au contraire, elle les a aggravés puisque la Commission a mis en demeure la France, en novembre 1997, de transcrire la directive dans sa législation.

Dans ces conditions, la proposition de loi adoptée au Sénat le 15 janvier 1998, avec l'abstention du groupe communiste, républicain et citoyen et du groupe socialiste, et non pas à l'unanimité comme il a été dit, nous paraît inopportune parce qu'elle est de nature à aggraver le contentieux entre la Commission et notre pays.

**M. Jacques Myard.** Et alors ?

**M. Michel Voisin.** Voleurs de poules !

**Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** A l'heure où nous tentons de renouer le contact avec la Commission pour transcrire la directive sur des bases compatibles avec les soucis exprimés par les milieux responsables de la chasse, cette initiative me paraît malencontreuse.

**M. Noël Mamère.** Tout à fait !

Puisque vous avez souligné le comportement responsable des chasseurs, monsieur le député, je rappelle que j'ai proposé au Premier ministre de mettre en place un groupe de travail tripartite (« Ah ! » *sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) associant les représentants de mon ministère, ceux des chasseurs et ceux des associations de protection de la nature.

Une occasion idéale sera d'ailleurs offerte prochainement aux chasseurs de prouver leur sens des responsabilités : le renoncement, pour la trentième année consécutive, à soutenir des pratiques de chasse illégales, celles de la chasse aux tourterelles des bois dans le Médoc ce week-end. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Nous avons terminé les questions au Gouvernement.

#### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures, est reprise à seize heures quinze.*)

**M. le président.** La séance est reprise.

2
---

#### MOTION DE CENSURE

##### Discussion et vote

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la discussion et le vote sur la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par M. François Bayrou, M. Jean-Louis Debré et cent quarante membres de l'Assemblée.

(1)

Je donne lecture de ce document :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant que la politique du Gouvernement va à l'encontre de la priorité à donner à l'emploi et à la croissance ;

« Considérant en particulier que la perspective des 35 heures imposées à toutes les entreprises et au secteur public ne peut qu'augmenter le coût réel du travail en France et se révéler inadaptée à la diversité des situations des entreprises et aux attentes des salariés ;

« Considérant que le Gouvernement a choisi d'accroître le poids des dépenses publiques ainsi que celui du secteur public dans l'économie nationale, alors même que nos principaux partenaires européens l'ont réduit ces dernières années ;

« Considérant que cette politique a un coût que les Français ont commencé à payer dès cette année en impôts, taxes et cotisations supplémentaires ;

« Considérant que les familles, les épargnants, les retraités et le personnel de développement de nos entreprises seront particulièrement frappés ;

« Considérant que ces choix budgétaires, fiscaux et sociaux du Gouvernement compromettent gravement les chances et les avantages que l'entrée dans l'euro doit offrir à la France,

« Pour ces motifs, censure le Gouvernement, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

La parole est à M. Jean-Louis Debré, premier orateur inscrit, au nom du groupe du Rassemblement pour la République.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les cent quarante-deux signatures suivantes : MM. François Bayrou, Jean-Louis Debré, Philippe Séguin, François Léotard, Jean-Pierre Abelin, Bernard Accoyer, Pierre Albertini, Mmes Michèle Alliot-Marie, Nicole Ameline, MM. René André, André Angot, Philippe Auberger, François d'Aubert, Jean Auclair, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, MM. Pierre-Christophe Baguet, Edouard Balladur, Jean Bardet, Dominique Baudis, Jean-Yves Besselat, Jean-Louis Bernard, Jean Besson, Franck Borotra, Mme Christine Boutin, MM. Philippe Briand, Louis de Broissia, Yves Bur, Dominique Bussereau, Christian Cabal, Pierre Cardo, Richard Cazenave, Mme Nicole Catala, MM. Henry Chabert, Jean-Paul Charé, Jean Charroppin, Philippe Chaullet, Jean-Marc Chavanne, Pascal Clément, François Cornut-Gentille, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, Charles Cova, Henri Cuq, Charles de Courson, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Francis Delattre, Patrick Delnatte, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Yves Deniau, Léonce Deprez, Eric Doligé, Laurent Dominati, Renaud Donnedieu de Vabres, Philippe Douste-Blazy, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Marc Dumoulin, Jean-Pierre Dupont, Nicolas Dupont-Aignan, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, Jean-Pierre Foucher, Yves Fromion, Robert Galley, Gilbert Gantier, Claude Gatignol, Jean de Gaulle, Hervé Gaymard, Jean-Pierre Giran, Michel Giraud, Claude Goasguen, Jacques Godfrain, François Goulard, Louis Guédon, Jean-Claude Guibal, Lucien Guichon, Gérard Hamel, Pierre Hellier, Michel Herbillon, Pierre Hériaud, Philippe Houillon, Mme Anne-Marie Idrac, MM. Michel Inchauspé, Christian Jacob, Jean-Jacques Jégou, Didier Julia, Alain Juppé, Aimé Kerguéris, Jacques Kossowski, Robert Lamy, Thierry Lazaro, Jacques Le Nay, Pierre Lellouche, Jean-Claude Lemoine, Arnaud Lepercq, Pierre Lequiller, Maurice Leroy, Roger Lestas, Jacques Limouzy, Alain Madelin, Thierry Mariani, Alain Marleix, Gibert Meyer, Michel Meylan, Pierre Micaux, Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Mme Louise Moreau, MM. Jacques Myard, Patrick Ollier, Arthur Paecht, Dominique Paillé, Mme Françoise de Panafieu, MM. Michel Péricard, Bernard Perut, Jacques Peyrat, Etienne Pinte, Serge Poignant, Jean Proriol, Didier Quentin, Jean-Bernard Raimond, Marc Reymann, Jean Rigaud, Gilles de Robien, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, Nicolas Sarkozy, André Schneider, Frantz Taittinger, Jean-Claude Thomas, Jean Ueberschlag, Léon Vacher, Philippe Vasseur, Gérard Voisin, Roland Vuillaume, Jean-Luc Warsmann, Pierre-André Wiltzer, Mme Marie-Jo Zimmermann.

**M. Jean-Louis Debré.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre délégué chargé des affaires européennes, mes chers collègues, en saisissant l'occasion de la résolution parlementaire sur le passage à l'euro pour se livrer à une défense et illustration de sa politique économique, le Gouvernement a, malgré ses dénégations, ramené enfin notre débat à l'essentiel. Nous voici revenus sur le seul et vrai terrain où doit se situer la politique : celui de la confrontation entre les choix économiques et sociaux proposés au pays.

Nous ne sommes donc pas là pour sacrifier à un rituel parlementaire obligé, pour expédier une formalité inutile, qui donnerait à l'Assemblée nationale l'image d'une chambre hors du temps et de l'espace.

Non, nous sommes là pour parler enfin de ce qui fait l'essentiel de la vie de nos compatriotes, l'essentiel de leurs préoccupations : la croissance et l'emploi.

Nous sommes là, monsieur le Premier ministre, pour examiner votre politique, votre politique nationale et votre politique européenne. Car il va sans dire que les deux ne peuvent être artificiellement séparées, comme une partie de votre majorité feint de le croire.

Nous sommes là pour dire qu'un an après le début de la mise en œuvre de votre politique, nous sommes convaincus que vous faites fausse route.

**M. Patrick Ollier.** C'est vrai !

**M. Jean-Louis Debré.** Certes, le Gouvernement bénéficie d'une conjoncture économique et sociale favorable, aussi bien sur le plan extérieur que sur le plan intérieur.

**M. Patrick Ollier.** Grâce à qui ?

**M. Jean-Louis Debré.** Le climat international, marqué par la baisse des taux d'intérêt et la hausse du dollar, contribue pour une part à la reprise que nous connaissons aujourd'hui. Il se conjugue avec les effets d'une politique patiemment mise en œuvre sous les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, en matière notamment de réduction des déficits publics – politique que vous avez continuellement combattue et dont aujourd'hui vous profitez des effets. C'était donc une bonne politique pour la France. (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Vous ne cessez d'invoquer la conjoncture qui s'améliore. Attention, nous savons d'expérience que parier uniquement sur une conjoncture favorable n'a qu'un temps. Bien des signes de fragilité pèsent sur notre environnement économique mondial. La crise asiatique est loin de s'être dissipée et d'avoir produit tous ses effets, ainsi que l'illustrent les difficultés économiques du Japon ; l'économie américaine connaît depuis neuf années un cycle de croissance exceptionnel par sa durée et son ampleur, mais les prémices d'une surchauffe se pointent à l'horizon.

Autant dire que votre rôle, monsieur le Premier ministre, votre responsabilité est de prévoir un éventuel retournement de la conjoncture, à tout le moins d'anticiper une évolution différente et de préparer notre économie à affronter une situation moins favorable. Or vous passez votre temps à nous répéter, sur l'air de « Tout va mieux, madame la Marquise », qu'il faut dormir tranquille, ne pas s'inquiéter parce que vous, vous veillez. En réalité, le Gouvernement ne fait que contempler, encore ravi de l'aubaine, une situation temporairement profitable.

Mais pendant que vous regardez la croissance repartir, pendant que vous regardez la courbe du chômage se stabiliser – à un niveau, vous en conviendrez, extraordi-



nairement élevé, et donc inacceptable – et alors que le chômage de longue durée poursuit sa progression, vous ne vous rendez pas compte que le monde change. Nos partenaires musclent leurs économies. Ils mettent leur appareil productif en situation d'affronter la mondialisation. Ils anticipent, ils prévoient, ils gouvernent...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Nous aussi !

**M. Jean-Louis Debré.** ... ils ne se contentent pas, comme vous, d'administrer.

Vous, pendant ce temps, vous chargez la mule, vous dilapidez nos marges de manœuvre au lieu de les accroître. Vous, vous sacrifiez l'avenir au présent. Vous, vous surfez sur la vague sans souci du lendemain ; prenez garde qu'elle ne vous emporte lorsque la météo économique deviendra plus capricieuse.

C'est votre imprévoyance, c'est votre irresponsabilité que nous voulons sanctionner, même si toutes les conséquences de votre politique n'apparaissent pas encore clairement aux yeux des Français. Et pour cause : vous bénéficiez encore des efforts accomplis par les Français à la demande des gouvernements précédents... (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Boulaud.** Qu'ils ont d'ailleurs beaucoup aimé !

**M. Jean-Louis Debré.** ... pour restituer à la France une autonomie d'action et de décision que vos politiques antérieures avaient gravement amputée.

Ce qui manque, monsieur le Premier ministre, à votre politique, c'est le courage, le courage en matière budgétaire. Renouant avec l'augmentation des dépenses publiques, vous allez à l'inverse de ce que font tous nos partenaires du monde industrialisé. Et vous le faites, de surcroît, en privilégiant le fonctionnement sur l'investissement.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne sommes pas hostiles par principe à la dépense publique, à condition qu'elle soit productive, qu'elle prépare l'avenir. Mais force est de constater que c'est l'inverse que vous décidez. Et vous vous défaussez des conséquences de votre politique sur vos successeurs. Vous fuyez vos responsabilités. C'est cette logique que nous n'acceptons pas.

**Mme Odette Grzegorzulka.** C'est surréaliste !

**M. Jean-Louis Debré.** Il est vrai, monsieur le Premier ministre, qu'en la matière vous avez d'illustres devanciers. Votre attitude rappelle à s'y méprendre celle du gouvernement de Michel Rocard...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Très bonne référence !

**M. Jean-Louis Debré.** ... qui, profitant dans les années 1988-1989 d'un environnement économique avantageux, préféra grever l'Etat de charges supplémentaires plutôt que de poursuivre son désendettement. Et, en 1992-1993, il a fallu commencer à payer la facture, dans un contexte de récession.

**M. Georges Lemoine.** C'est faux !

**M. Jean-Louis Debré.** Et les Français s'en souviennent, car cette facture pèse toujours sur leurs impôts.

J'en viens naturellement à évoquer le niveau des prélèvements obligatoires et votre politique fiscale.

**M. Didier Boulaud.** Là, c'est vous les recordmen ! Juppé, champion toutes catégories ! Balladur, deuxième !

**M. Jean-Louis Debré.** Chacun sait que la France connaît un taux de prélèvement obligatoire exceptionnellement élevé au regard de celui de ses partenaires. Votre première décision, à votre arrivée au Gouvernement, a été d'augmenter de 20 milliards de francs supplémentaires les charges fiscales qui pèsent sur les entreprises.

**M. Augustin Bonrepaux.** Et vous êtes expert en la matière !

**M. Jean-Louis Debré.** Avec le budget de 1998, avec la loi de financement de la sécurité sociale, c'est un prélèvement supplémentaire de 60 milliards de francs que vous avez opéré sur les entreprises, sur les épargnants, sur les retraités et sur les familles. Après quoi, vous nous faites part de votre intention de baisser l'année prochaine le niveau des prélèvements obligatoires. Mais nous ne pouvons pas vous croire !

**M. Didier Boulaud.** Parlez-nous donc de la dette que vous avez laissée !

**M. Jean-Louis Debré.** Cette pression fiscale a pour conséquence d'étouffer l'initiative. Votre politique fiscale a pour conséquence de décourager les forces vives de la nation, de contribuer au départ à l'étranger de trop de nos cadres et de nos jeunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Votre politique est à la fois la cause et l'effet de l'affaiblissement de notre appareil productif et de la montée du chômage.

C'est avec cette spirale infernale qu'il faut rompre.

Depuis plus de vingt ans, les prélèvements obligatoires se sont accrus jusqu'à aborder la moitié de la richesse nationale. Les contraintes, impôts et taxes de toute nature se sont multipliés sur les particuliers comme sur les entreprises, sans que le chômage recule, sans que la solidarité soit mieux assurée.

**M. Christian Bataille.** C'est une vision manichéenne de l'histoire !

**M. Jean-Louis Debré.** C'est de cet engrenage qu'il faut sortir.

Monsieur le Premier ministre, il vous faut admettre que plus d'impôt n'implique pas automatiquement davantage de solidarité, ...

**M. Augustin Bonrepaux.** Il fallait le dire à Juppé !

**M. Jean-Louis Debré.** ... et que plus de liberté pour nos entreprises ne signifie pas forcément moins de solidarité entre les Français.

Jusqu'où faudra-t-il que vous alliez...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Nous irons au bout de nos promesses !

**M. Jean-Louis Debré.** ... pour enfin comprendre votre erreur, pour enfin changer de politique ? Mais vous n'arriverez jamais à sortir de l'ornière parce que vous êtes enfermé dans votre idéologie. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Boulaud.** C'est justement ce qui vous manque !

**M. Christian Bataille.** Cela ne tient pas debout !

**M. Jean-Louis Debré.** Or, votre idéologie, elle est complètement obsolète.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, interrompu la politique initiée par Alain Juppé...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Pas nous, Chirac !

**M. Jean-Louis Debré.** ... pour une nouvelle fuite en avant des prélèvements obligatoires : abandon de la baisse de 50 milliards de francs de l'impôt sur le revenu programmée sur cinq ans et votée par cette assemblée, ...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Changez de nègre, vous aurez de meilleurs discours !

**M. Jean-Louis Debré.** ... surtaxation de l'impôt sur les sociétés, à l'inverse de ce que fait votre ami Tony Blair, ...

**M. Arthur Dehaine.** Leur « camarade » !

**M. Jean-Louis Debré.** ... matraquage des familles avec le plafonnement des allocations familiales, la remise en cause de l'AGED.

**M. Christian Bataille.** Cela ne correspond pas à la réalité !

**M. Jean-Louis Debré.** Que nous proposez-vous aujourd'hui ? Une réforme contestable de la taxe d'habitation et quelques aménagements à l'impôt de solidarité sur la fortune.

**M. Didier Boulaud.** Revoir la taxe d'habitation à Paris ne ferait pas de mal !

**M. Jean-Louis Debré.** Ces projets démagogiques n'ont rien à voir avec la vraie réforme fiscale qu'il faudrait entreprendre, une vaste et nécessaire réforme fiscale qui mette un terme aux aberrations de notre système, à la fois injuste, démoralisant, pénalisant pour l'investissement et pour l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Didier Boulaud.** On ne savait pas que c'était à cause de nous que le RPR avait perdu le moral !

**M. Jean-Louis Debré.** Vous n'avez, malheureusement, aucune excuse pour différer cette réforme fiscale puisque la conjoncture est avec vous.

**M. Christian Bataille.** Vous n'avez aucune mémoire !

**M. Jean-Louis Debré.** C'est précisément lorsque revient la croissance qu'il faut entreprendre ces réformes indispensables, ces réformes qui préparent l'avenir.

Il est impardonnable – et nous ne vous le pardonnons pas – de ne pas s'attaquer vraiment aux problèmes de fond de notre économie et de notre société : l'adaptation des grandes entreprises – Air France et le secteur de l'Aérospatiale, notamment...

**Mme Odette Grzegorzulka.** Les privatisations, c'est vous !

**M. Jean-Louis Debré.** ... et le maintien de pôles nationaux de décisions économiques qui passe par une loi sur les fonds de pension ; l'avenir du système de retraite ou encore l'amélioration de nos dispositifs d'insertion des chômeurs largement déficients.

**M. Christian Bataille.** Vos résultats ne plaident pas pour votre discours !

**M. Jean-Louis Debré.** Or, sur ces sujets, nous attendons vainement les orientations du Gouvernement. Bien sûr, nous voyons des commissions se former, des consultations s'organiser, des rapports s'élaborer. Mais la somme

de ces travaux ne fait pas une politique. Là encore, on se croirait revenu en arrière, au temps du gouvernement Rocard, à l'époque des symposiums, des colloques, de l'immobilisme et, plus grave, du temps perdu, des occasions manquées pour les Français, des illusions évanouies pour la France et du temps perdu face à nos partenaires européens. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, je suis obligé d'intervenir pour demander que se réduise une tension difficilement supportable. (*Sourires.*)

Poursuivez, monsieur Debré.

**M. Jean-Louis Debré.** Décidément, de ce côté-ci de l'hémicycle, on ne sait que crier et on ne veut pas entendre la voix de l'opposition ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous êtes enfermés dans vos certitudes. Mais, déjà, le pays commence à se séparer de vous ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste. – Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** Un peu de calme !

**M. Jean-Louis Debré.** Monsieur le Premier ministre, ce qui vous empêche de mettre en route la réforme fiscale et les autres réformes structurelles dont notre pays a besoin pour libérer les initiatives, pour retrouver le chemin d'une croissance durable et favorable à l'emploi, c'est votre goût immodéré pour ce mélange de vernis idéologique et d'habileté médiatique, qui est la marque de fabrique de votre politique.

**M. Christian Bataille.** Vous répétez toujours la même chose !

**M. Jean-Louis Debré.** Oui, monsieur le Premier ministre, nous déplorons vos orientations fiscales à rebours des nécessités et des attentes de nos compatriotes, orientations dont les effets ne peuvent être que négatifs à terme sur l'évolution de notre économie et de l'emploi.

De la même manière qu'en matière fiscale, vous agissez mû par des conceptions d'un autre temps, vous avez abordé l'importante question de l'aménagement du temps de travail avec un dogmatisme à mille lieues des intérêts du pays. Vous avez imposé, au mépris du plus élémentaire bon sens, l'abaissement généralisé de la durée du travail à 35 heures.

Passons sur la méthode dont le résultat immédiat – mes félicitations ! – a été de ralentir, parfois de briser, le dialogue social. Et venons-en au fond.

Personne ne sait aujourd'hui exactement comment vous allez vous y prendre pour appliquer les 35 heures. Et personne, pas même au sein de votre gouvernement, n'est en mesure de dire si cette orientation phare de votre programme créera des emplois.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Mais si !

**M. Jean-Louis Debré.** Votre ministre de l'emploi, d'ordinaire plus sûre d'elle, n'a plus de certitude.

En vérité, les 35 heures joueront, à de rares exceptions près, contre le consommateur puisque l'offre de services sera réduite, et contre l'emploi puisqu'il faudra bien compenser l'augmentation des coûts salariaux par des gains de productivité.

Bref, les perspectives offertes par les 35 heures ne sont pas de nature à nous rassurer sur le sens de votre politique économique et sociale, bien au contraire. Et j'ai peur que vous ne fassiez pas longtemps la course en tête, selon votre propre expression.

Les observateurs ont d'ores et déjà compris, dit et écrit que vous faisiez cavalier seul. Il suffira d'attendre que le temps fasse son œuvre pour que tous les Français s'en aperçoivent. Espérons alors que les dégâts provoqués par votre immobilisme, perturbé par quelques concessions fortes à l'idéologie, ne soient pas trop importants pour la France.

Rien, rien de tout cela n'est vraiment mobilisateur, et ce n'est pas un hasard. Car, en vérité, monsieur le Premier ministre, vous êtes pris dans une contradiction majeure : d'un côté, vous affichez votre engagement européen qui vous conduit à accepter la logique et les conséquences de l'Union monétaire et de la participation à un grand marché unique ; de l'autre, vous affirmez votre fidélité à une économie administrée dont vous savez bien qu'elle est incompatible avec le premier de vos engagements.

**M. Christian Bataille.** Clichés usés !

**M. Jean-Louis Debré.** Vous êtes donc comme un funambule qui marche sur un fil étroit en essayant de ne tomber ni d'un côté ni de l'autre. Un jour, à la suite de manifestations, vous ouvrez les vannes de la dépense. Le lendemain, vous refermez les robinets, puis, face à une nouvelle manifestation, vous faites preuve à nouveau de laxisme. Un jour, vous faites les 35 heures, le lendemain vous admettez la flexibilité. C'est un mouvement perpétuel, incompatible avec le sérieux qu'impose la conduite de la France.

**M. Didier Boulaud.** N'importe quoi !

**M. Jean-Louis Debré.** Ce pilotage à vue vous permet, pour le moment, de contenter une partie de votre majorité mais il ne permet pas à l'économie de s'épanouir, à notre pays de se réformer, alors que, je le répète, la conjoncture vous donne des marges de manœuvre que n'avait pas le gouvernement précédent.

L'euro, monsieur le Premier ministre, est pour vous un formidable alibi. J'allais même dire que s'il n'existait pas il faudrait l'inventer car il est le garde-fou idéal à toutes les dérives supposées de votre majorité.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Parlez-en à Giscard !

**M. Jean-Louis Debré.** Comme le disent les éditorialistes, il vous empêche de faire trop de bêtises ! Il empêche surtout que vous apparaissiez comme le censeur de vos propres alliés, situation pratique à défaut d'être confortable.

Car, à force de ne pas endosser la responsabilité de votre politique et de dire à votre majorité : « C'est la faute à l'euro », comme on disait naguère : « Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire, le nez dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau » !

**M. Georges Lemoine.** Quelle culture !

**M. Jean-Louis Debré.** ... vous vous exposez à ce que la monnaie unique devienne demain le bouc émissaire de toutes les frustrations et l'Europe le carcan insupportable dont les peuples voudraient s'échapper au plus vite.

Cette attitude est dangereuse et irresponsable.

Vous avez, certes, posé à l'euro des conditions et vous nous dites aujourd'hui qu'elles sont satisfaites par la création d'un véritable contrepoids à la Banque centrale. Sur ce point, les résultats de vos efforts sont très loin de vos espérances, comme l'a montré récemment Philippe Séguin à cette tribune. (*Exclamations sur les bancs des groupes socialiste.*)

Mais il y a, à notre avis, plus grave encore. Dans l'Europe d'aujourd'hui – et *a fortiori* dans celle de demain – votre politique ne nous met pas en situation d'exercer une influence suffisante. Fort heureusement, le Président de la République, par sa détermination, a permis à la France de bénéficier auprès de nos partenaires européens, d'une autorité particulière. Car pour peser sur le débat européen, il faut être fort. La construction européenne ne fait pas disparaître les rapports de force entre les nations. Les compromis à trouver entre les différentes conceptions de l'avenir du continent européen seront le fruit de la puissance relative de chacune de ses nations et de leur capacité à se mobiliser.

Or nous avons pour le moins des inquiétudes sur votre capacité à mettre notre pays dans le peloton de tête de l'Europe. Ni votre politique budgétaire, ni votre politique fiscale, ni les 35 heures ne préparent la France à tenir son rang dans la compétition internationale, et encore moins à l'améliorer. Et nous craignons qu'affaiblis par une politique économique qui étouffe l'activité, qui taxe la réussite et qui démobilise les entrepreneurs, nous n'entrons dans l'Union monétaire pieds et poings liés, ...

**M. Didier Boulaud.** Comme Assurancetourix, le barde !

**M. Jean-Louis Debré.** ... à la merci des premiers retournements de conjoncture.

En fin de compte, nous abordons la monnaie unique handicapés par une politique qui ne donne pas à notre appareil productif les chances auxquelles il a droit pour affronter la mondialisation des échanges.

L'euro ne doit pas être une occasion manquée. L'Europe n'est pas une procédure mais un dessein. Et ce dessein européen, où s'inscrit notre avenir, nous devons le poursuivre, non comme un pensum, non comme une corvée, mais comme une invitation à nous mobiliser, à nous dépasser, comme nous y incite le Président de la République.

Or, la politique du Gouvernement, votre politique, qui décourage le travail, pénalise l'investissement et alourdit les contraintes de notre appareil productif, ne conduit pas à une telle mobilisation.

Voilà, monsieur le Premier ministre, nos raisons de censurer l'action de votre gouvernement.

**M. Jean-Claude Lefort.** C'est tout ?

**M. Jean-Louis Debré.** Je souhaite aussi vous dire que vos interventions, la semaine dernière, tant dans cet hémicycle que dans les médias, n'ont révélé aucune ambition européenne...

**M. Jean-Claude Lefort.** C'est un peu court, jeune homme !

**M. Jean-Louis Debré.** ... aucun souffle mobilisateur.

**M. Didier Boulaud.** Quel souffle !

**M. Christian Bataille.** Et vous, monsieur Debré, vous êtes sans aucune nuance !

**M. Jean-Louis Debré.** A tel point que je me demande si, au fond de vous-même, vous croyez vraiment en l'importance de l'Europe pour la France. D'ailleurs, si vous aviez une telle conviction, c'est une autre politique que vous mettriez en œuvre et nous ne la sanctionnerions pas.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Vous êtes au degré zéro de la politique !

**M. Jean-Louis Debré.** Voilà encore une excellente raison de censurer votre politique – que dis-je, votre absence de politique ! – pour l'Europe et pour la France. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)



Monsieur le Premier ministre, tant que vous poursuivrez une action incompatible avec une France forte, une France respectée, capable d'imposer sa voix en Europe et dans le monde, vous vous heurterez à l'ensemble de l'opposition UDF-RPR...

**M. Didier Boulaud.** L'opposition unie ?

**M. Jean-Louis Debré.** ... et, j'en suis persuadé, vous vous heurterez rapidement aux Français qui, alors, manifesteront leur désaccord avec vous. Tel est le sens de cette motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. Roland Carraz, pour le groupe RCV.

**M. Roland Carraz.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, chers collègues, avant de m'exprimer en mon nom propre et au nom des députés du Mouvement des citoyens, je souhaite, conformément aux règles en vigueur au sein du groupe RCV, communiquer à l'Assemblée nationale la position des députés membres du parti radical de gauche et membres des Verts sur cette motion de censure.

Les députés radicaux de gauche m'ont transmis un texte court dont je vais vous donner lecture :

« Les députés radicaux de gauche constatent que l'opposition nationale n'a pu, un an après la dissolution de l'Assemblée nationale, surmonter ses handicaps, ses divergences et ses querelles de personnes. Nos concitoyens ne savent plus où situer la droite sur l'échiquier politique, tant elle représente le vide. A l'évidence, la faiblesse des arguments développés dans les considérants de cette motion de censure démontre que la droite n'est pas une alternative crédible à la politique actuellement menée par le Gouvernement de Lionel Jospin et sa majorité plurielle. Ainsi, par ce débat, les radicaux de gauche réaffirment donc leur total soutien à la politique menée par le Gouvernement. »

Je vais vous communiquer maintenant la position des députés Verts. Ils se réjouissent de voir la majorité engager les chantiers un à un, particulièrement dans le domaine économique et social, avec les 35 heures et les emplois-jeunes,...

**M. Robert Pandraud.** C'est la dépêche de l'AFP !

**M. Roland Carraz.** ... également dans la sphère de l'écologie, avec des mesures nouvelles liées au transport, à l'énergie et à l'agriculture. Ils se réjouissent de la préparation d'une loi destinée à l'aménagement du territoire et, bien évidemment, ils se félicitent des initiatives prises par le Gouvernement pour démocratiser la vie publique.

Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, en règle générale – c'est du moins l'esprit de la Constitution –, le dépôt d'une motion de censure est utilisé par l'opposition soit pour marquer un désaccord sur un texte très important du Gouvernement, soit pour relayer au Parlement un fort courant de mécontentement qui pourrait s'exprimer dans le pays.

Or je ne vois rien de tel aujourd'hui. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Cette motion est en fait née de l'incapacité du RPR à prendre une position claire à propos d'une modeste résolution d'origine parlementaire sur l'euro, sans conséquences juridiques.

Je constate par ailleurs, sans nier les impatiences légitimes qui peuvent s'exprimer ici ou là, que le pays est confiant, que le Gouvernement tient solidement les commandes, ...

**M. Jean-Louis Debré.** Tout va très bien, madame la marquise !

**M. Roland Carraz.** ... conforté qu'il a été par les récentes élections locales, traditionnellement difficiles pour les majorités au pouvoir.

**M. Jean-Louis Debré.** Mais oui, tout va bien !

**M. Roland Carraz.** Les sondages, qu'il convient bien évidemment d'utiliser avec prudence, mais qui néanmoins nous parlent, montrent que le moral de nos concitoyens s'améliore, même si un grand nombre d'entre eux, c'est tout à fait compréhensible, restent encore dans l'expectative.

Pour la première fois depuis longtemps, c'est indiscutable, une équipe gouvernementale en poste depuis près d'un an n'est pas atteinte par l'impopularité qui a touché ses devancières.

**M. Maurice Leroy.** Patientez !

**M. Roland Carraz.** C'est là un signe fort, qui montre que le gouvernement de la gauche républicaine, même s'il a, comme toute entreprise humaine, ses manques et ses faiblesses, est perçu par les Français comme une équipe soudée, qui travaille avec sérieux, persévérance, de manière solidaire, tout en respectant la personnalité de ses composantes.

En fait, monsieur le Premier ministre, votre gouvernement dispose d'un atout à vrai dire capital : la confiance des Français. Alors pourquoi cette motion de censure ? Quel est le sens de cette initiative tout à fait surprenante ? On peut bien évidemment échafauder de multiples hypothèses.

Une première question me vient à l'esprit : cette motion de censure est-elle vraiment dirigée contre vous ? N'est-elle pas plutôt dirigée contre le Président de la République, si j'en crois le trouble qui s'est emparé de la partie droite de l'hémicycle, afin de marquer l'anniversaire d'une autre motion de censure, celle-là même qu'il avait lui-même déposée il y a un an, *via* la dissolution, contre le gouvernement de votre prédécesseur ?

**Mme Odette Grzegorzulka.** Très bien.

**M. Roland Carraz.** Une autre hypothèse consiste à penser que cette motion de censure est en fait destinée à une opération de sauvetage au sein du groupe RPR,...

**M. Jean-Louis Debré.** Vous allez la voter !

**M. Roland Carraz.** ... divisé la semaine dernière entre ceux qui voulaient dire oui en disant non, ceux qui voulaient dire non en disant oui, et ceux qui, finalement, ne voulant pas être des *béni-oui-oui*, ont préféré ne pas prendre part au vote.

Il est clair que, pour censurer le Gouvernement, l'unanimité RPR-UDF va se reconstituer pour quelques minutes (*Exclamations sur les mêmes bancs*), mais cela fera-t-il vraiment avancer les affaires de l'opposition ?

**M. Jean-Louis Debré.** Elle est moins divisée que la majorité plurielle !

**M. Roland Carraz.** Chacun le sait, le dépôt de cette motion de censure ne suffira pas à régler ce qui le motive profondément, c'est-à-dire la crise de la droite, crise telle

que le président du RPR lui-même n'hésite pas à évoquer « la chienlit » qui se serait installée dans l'opposition, tandis que *Le Figaro* (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) titrait son édition de mardi sur le désarroi RPR-UDF. Je constate, monsieur Debré, que vous ne savez plus où vous en êtes,...

**M. Jean-Louis Debré.** Je sais que je ne suis pas avec vous !

**M. Roland Carraz.** ... que vous improvisez au jour le jour et que vous pilotez à vue. Ce n'est pas le Gouvernement qui pilote à vue, c'est l'opposition !

**M. Jean-Louis Debré.** Tout va bien ! Vous ne votez jamais avec le Gouvernement mais vous êtes bien avec lui !

**M. Roland Carraz.** Cette motion de censure ne suffira pas non plus à faire obstacle à la progression du Front national, aux dépens de votre électorat UDF-RPR, dont une enquête récente révèle qu'il est de moins en moins insensible aux thèmes de l'extrême droite.

**M. Jean-Louis Debré.** Vous, vous êtes élus avec le Front national !

**M. Roland Carraz.** En fait, ce qui est vraiment nouveau, et vous devriez analyser cela de plus près, c'est moins la progression en voix du Front national, qui est, en fait, relativement modeste, que la collusion entre les petits notables régionaux de la droite et les thèses de l'extrême droite...

**M. Thierry Lazaro.** Et vos soixante-dix collègues ?

**M. Roland Carraz.** ... qui témoigne d'une véritable porosité idéologique pour le moins inquiétante.

Je ne m'en réjouis pas et je ne souhaite pas que la démocratie en vienne à se réduire, comme à Toulon, au deuxième tour de l'élection législative, à un face à face entre le Front national d'une part, le parti socialiste et la gauche d'autre part, un face à face construit sur les décombres d'une droite désabusée, effondrée et impuissante !

**M. Jean-Louis Debré.** Parlez de ce que vous connaissez ! Parlez de la gauche !

**M. Roland Carraz.** Je pense que l'intérêt de la gauche,...

**M. Jean-Louis Debré.** C'est d'être plurielle, c'est-à-dire très singulière !

**M. Roland Carraz.** ... comme de la République elle-même, ne consiste pas à voir la droite républicaine s'affaiblir excessivement, bien au contraire, et vous devriez vous réjouir de mes propos !

**M. Jean-Louis Debré.** Au nom de qui parlez-vous ?

**M. Roland Carraz.** En vérité, on voit bien que la vraie question, pour la droite, n'est pas aujourd'hui de sanctionner le Gouvernement, mais de tenter d'ériger à la hâte une faible digue qui pourrait la sauver de la noyade...

**M. Jean-Louis Debré.** Parlez de la gauche !

**M. Roland Carraz.** ... tant il est vrai qu'on la voit prendre l'eau de partout : de la mairie de Paris au conseil régional de Rhône-Alpes, de la Picardie à la rue de Lille...

**M. Jean-Louis Debré.** En passant par Roland Dumas !

**M. Roland Carraz.** ... et du Var à la Bourgogne. En tant qu'élus bourguignon, monsieur Debré, contrairement à la chanson, je ne suis pas fier, aujourd'hui, d'être Bourguignon !

**M. Jean-Louis Debré.** Passez par le Palais-Royal aussi ! Parlez de Roland Dumas !

**M. Roland Carraz.** Bref, jamais motion de censure n'a été plus démagogique, plus artificielle et plus éloignée des préoccupations des Français !

Bien évidemment, monsieur le Premier ministre, le groupe RCV ne s'associe pas à cette manœuvre et appelle, à l'unanimité de ses composantes, à repousser la motion de censure déposée par l'opposition RPR-UDF. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Vous n'avez jamais voté un texte du Gouvernement !

**M. Roland Carraz.** Nous avons de bonnes raisons de repousser cette motion.

La première, c'est ce que nous pouvons appeler la méthode Jospin. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Vous voulez entrer au Gouvernement !

**M. Roland Carraz.** Depuis juin 1997, votre gouvernement et votre majorité mettent en œuvre une politique nouvelle à partir d'une approche radicalement différente de l'action publique et des pratiques politiques. De ce point de vue, il y a rupture claire et nette avec la droite, cela va de soi, mais également avec certains gouvernements d'avant 1993.

**M. Jean-Louis Debré.** Vous, vous êtes « ailleurs » !

**M. Roland Carraz.** Vous êtes parvenu, monsieur le Premier ministre, à instaurer au Gouvernement ainsi qu'à l'Assemblée, dans vos rapports avec votre majorité, un climat de tolérance, de dialogue, de débat qui n'excluent pas la cohérence et la fermeté de la ligne politique.

Vous avez inventé, au sein du Gouvernement, une nouvelle manière de gouverner fondée sur l'écoute de vos ministres et sur leur responsabilité individuelle et collective.

Il est vrai – le groupe RCV en est à lui tout seul la plus belle illustration – qu'il y a débat dans la majorité, et c'est légitime, sur les grands dossiers qui préoccupent nos compatriotes : emploi, délinquance, protection sociale, immigration.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Eh oui !

**M. Roland Carraz.** Parfois, ces débats ont été un peu vifs. Il est même arrivé que certains franchissent la limite entre la nécessaire expression du débat et l'indispensable cohérence de la majorité sur ses orientations fondatrices, celles qui ont été acceptées et défendues en commun pendant la campagne législative ouverte en 1997 par la dissolution, celles qui constituent notre ciment, le pacte majoritaire de la gauche républicaine, expression que je préfère, mais c'est une préférence qui n'engage que moi, à celle de gauche plurielle.

Dans ces moments, vous avez toujours su, avec netteté, recadrer le débat, rappeler les principes et affirmer une ligne de conduite.

**Mme Odette Grzegorzka.** Très bien !

**M. Roland Carraz.** Vous avez compris, avant les autres, les aspirations de nos concitoyens à une autre pratique de gouvernement fondée sur la clarté, la simplicité, l'honnêteté et la transparence. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez compris, alors que cinq formations politiques différentes par leur histoire et leur culture participent au Gouvernement, qu'il serait illusoire et factice d'espérer perpétuer d'anciennes pratiques de gouvernement. L'époque d'un unanimité de façade, où il fallait être, au gouvernement, absolument figé dans ses certitudes et, dans une majorité parlementaire, inconditionnel de tous les choix du gouvernement, est révolue. C'est une très grande nouveauté dont il faut vous reconnaître la paternité.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est une majorité d'idées !

**M. Roland Carraz.** Vous avez su aussi, par vos interventions fréquentes et importantes à l'Assemblée nationale, en particulier lors des questions au Gouvernement, contribuer à réhabiliter quelque peu le Parlement et à en faire un lieu incontournable du débat public. Cette méthode plaît aux Français, dès lors que tolérance et cohérence marchent du même pas. Elle permet à la politique, au sens noble du terme, de reprendre ses droits.

**M. Roland Carraz.** J'en arrive à la deuxième raison du soutien déterminé que vous apportez aujourd'hui le groupe RCV.

**M. Jean-Louis Debré.** Pourquoi, avec une telle détermination, ne votez-vous pas les textes ?

**M. Roland Carraz.** Depuis un an, vous avez incontestablement commencé à redresser la situation particulièrement difficile dont vous avez hérité, par le choix non programmé du suffrage universel en juin 1997.

L'héritage, c'était un chômage porté à un niveau sans précédent entre 1993 et 1997.

**M. Jean-Louis Debré.** A cause de vous !

**M. Roland Carraz.** C'était une augmentation apocalyptique de la dette publique à la même époque (*Protestations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*)...

**M. Didier Boulaud.** C'était flagrant, et effrayant !

**M. Roland Carraz.** ... puisqu'elle est passée de 40 à 57 % du PIB. On mesure à cette occasion le « sérieux » de la présente motion de censure qui impute à ce gouvernement une prétendue augmentation des charges au moment même où l'INSEE confirme la diminution relative de la part des dépenses publiques dans le PIB, 55,2 % en 1996, 54,7 % en 1997.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Eh oui !

**M. Roland Carraz.** L'héritage, c'était aussi un climat social très dégradé.

C'était aussi une entrée dans l'Europe à des conditions inacceptables, aux conditions allemandes : une monnaie unique surévaluée, limitée à cinq pays, sans l'Espagne et l'Italie, « le mur des 3 % », c'est-à-dire des critères de déficit considérés comme impossibles à tenir sans sacrifices sociaux considérables, d'où sans doute les sueurs froides bien connues de M. Arthuis, la perte de confiance de votre majorité de l'époque et le coup de poker de la dissolution.

Dix mois après, un premier bilan peut être dressé. Où en sommes-nous ? Ce qui est marquant, c'est le retour de la volonté politique comme moteur de l'action publique. C'est une marque essentielle de votre action.

Avant vous, et pendant trop d'années, les gouvernements de droite et même certains gouvernements de gauche qui se sont succédé au pouvoir expliquaient aux

Français qu'il n'y avait pas de marge de manœuvre, que les contraintes étaient inexorables, qu'il fallait se plier au monétarisme, au libéralisme, que la mondialisation de l'économie était inéluctable,...

**M. Maurice Leroy.** Et voilà, Zorro est arrivé !

**M. Roland Carraz.** ... sans contrepartie, sinon celle du chômage qu'il fallait accepter avec résignation et humilité.

Il est aujourd'hui tout à fait clair, rétrospectivement, que la politique d'accrochage du franc au mark, des taux de change surévalués, des taux d'intérêt excessifs ont été sans doute à la source d'une stagnation économique qui a gonflé les déficits et la dette et créé des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires, contribuant ainsi à l'aggravation de la crise sociale dont se nourrit le Front national. Cette crise vient donc clairement de l'incapacité collective où nous nous sommes trouvés d'apporter une réponse républicaine au défi de la mondialisation libérale.

Vous avez, là aussi, monsieur le Premier ministre, osé rompre avec ce discours, en affirmant la vertu conductrice d'une volonté politique capable de s'imposer aux dogmes du libéralisme !

Permettez-moi de prendre quelques exemples : votre politique de soutien à la demande intérieure, vos projets très volontaristes pour la création des emplois-jeunes attendus par notre jeunesse, et la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures ; ...

**M. Pierre Lequiller.** Demandez aux Allemands ce qu'ils en pensent !

**M. Roland Carraz.** ... l'amélioration des minima sociaux, la préparation de la loi sur l'exclusion, avec ce grand progrès social que sera la couverture maladie universelle. Tout cela constitue des étapes de la reconquête de la logique économique et financière par la politique.

L'effet de ces mesures est indiscutablement positif, démentant ainsi le présupposé cher à la droite française, selon lequel toute mesure sociale est nécessairement en contradiction avec la croissance économique et le bénéfice des entreprises.

**M. Pierre Lequiller.** C'est n'importe quoi !

**M. Roland Carraz.** Or il est indiscutable que les résultats sont là. Le chômage commence à refluer, et le mouvement s'accroît. L'investissement, la consommation et la production industrielle progressent.

**M. Pierre Lequiller.** Grâce à qui ?

**M. Roland Carraz.** Par voie de conséquence, les comptes de la sécurité sociale ont commencé à se redresser sensiblement.

On vous dit, monsieur le Premier ministre, M. Debré vous l'a encore répété tout à l'heure, que vous avez de la chance d'avoir bénéficié d'une bonne conjoncture internationale,...

**M. Jean-Louis Debré.** Il a de la chance, il vous a !

**M. Roland Carraz.** ... notamment avec la remontée du dollar. C'est vrai, mais ce n'est pas un défaut d'avoir de la chance lorsqu'on dirige un pays. Encore faut-il savoir, par une politique intelligente, faire fructifier les fruits qui vous sont offerts. Et là, on ne doit plus parler de chance mais bien de réussite. Par une politique habile de soutien de la demande, vous avez restauré la confiance de nos concitoyens, qui est indiscutablement à l'origine du retour de la croissance.

Autre point important, l'inflexion volontariste que vous avez apportée à la construction européenne.



**M. Jean-Jacques Jéjou.** Pas vous !

**M. Roland Carraz.** Le Mouvement des citoyens, monsieur le Premier ministre, a maintenu ses objections de fond sur la monnaie unique.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est la majorité plurielle ! On n'est d'accord sur rien !

**M. Roland Carraz.** Nous pensons que la monnaie unique, avec ce qu'elle implique en termes de souveraineté, d'identité, de solidarité, d'homogénéité économique et sociale, devrait couronner et non précéder un processus de rapprochement de la conscience des peuples européens sur une même conception de la citoyenneté, fondée sur le droit du sol, la laïcité et le rôle de l'Etat. Nous constatons qu'à l'étape historique actuelle, il n'existe pas encore de peuple européen.

Nous vous donnons néanmoins acte du fait que votre gouvernement est le premier à avoir concrètement tenté d'infléchir cette construction européenne.

L'intégration de l'Italie et de onze pays dans le premier train de l'euro est une victoire pour tous ceux qui, comme vous, se sont battus contre le projet de la Démocratie chrétienne allemande de noyau dur à cinq.

Vous êtes ensuite parvenus, au sommet européen de Luxembourg, à ce que la question de l'emploi soit enfin prise en compte.

**M. Alain Barrau.** Très bien !

**M. Roland Carraz.** Quant au conseil de l'euro, il constitue l'embryon d'un rééquilibrage politique face à la puissance de la Banque centrale européenne, et nous vous donnons très clairement raison face aux conceptions de M. Tietmeyer. J'ai, pour ma part, beaucoup apprécié la formule que vous avez utilisée récemment sur TF 1 : « Ma priorité, ce n'est pas l'euro, c'est la France. »

Monsieur le Premier ministre, le Mouvement des citoyens vous soutient, parce que vous n'opposez pas l'Europe à la République, comme le font les libéraux, parce que vous réussissez à crédibiliser la possibilité d'une voie française en Europe, en particulier en Italie, avec les 35 heures. Il ne faut pas sous-estimer le profond impact de la politique française sur les autres pays européens. Nous vous soutenons, dès lors que vous exprimez la volonté de réorienter la construction européenne pour donner toutes ses chances à l'emploi, à l'Europe, et à la France.

**M. Jean-Louis Debré.** Ce sont les Béatitudes !

**M. Roland Carraz.** Nous vous soutenons également lorsque vous résistez au projet d'accord multilatéral sur les investissements concocté par l'OCDE, lorsque vous résistez à sir Leon Brittan, lorsque vous refusez le « paquet Santer ».

Nous vous soutenons lorsque vous affirmez, coude à coude avec le Président de la République, une voie diplomatique française forte et indépendante, contribuant de ce fait à éviter une nouvelle guerre en Irak, elle aussi programmée, comme la précédente.

Nous vous soutenons lorsque vous engagez le combat contre l'insécurité, qui constitue aujourd'hui l'une des principales préoccupations des Français, notamment des plus modestes.

La gauche a longtemps limité ses analyses dans ce domaine à la seule dénonciation des déséquilibres sociaux, qui sont effectivement à l'origine de cette montée de la violence urbaine, mais cette réponse trop générale ne peut

suffire, et l'un des grands mérites de votre gouvernement est d'avoir pris en charge, comme le gouvernement de la République doit le faire, car c'est le rôle de l'Etat républicain, ce problème majeur et consternant de nos sociétés urbaines d'aujourd'hui.

Vous l'avez fait sur les bases justes et claires du colloque de Villepinte, qui a permis à la gauche de franchir une étape importante en occupant cet espace de la lutte contre l'insécurité dans toutes ses dimensions : citoyenneté, prévention, répression, proximité. Je souhaite à cette politique la plus grande réussite.

Vous nous avez fait tout à l'heure de nombreux reproches, monsieur Debré, et vous vous êtes exprimé dans un journal du soir à ce sujet. Ce que je réclame dans le rapport que m'a demandé le Gouvernement et que j'ai rédigé avec un sénateur de l'opposition, c'est d'abord l'application de la loi d'orientation sur la police et la sécurité de janvier 1995, votée par votre majorité et mise en chantier par votre prédécesseur, M. Pasqua. N'accusez donc pas le Premier ministre de charger la mule, c'est vous qui faites l'âne !

La troisième raison, qui conduit le groupe RCV à vous soutenir, monsieur le Premier ministre, sans doute la plus haute, celle qui légitime le plus fortement votre action, c'est le retour de la République comme ligne d'action du Gouvernement, comme bilan et comme projet.

**M. François Léotard.** C'est la meilleure !

**M. Roland Carraz.** Vous l'affirmiez dans votre déclaration de politique générale du 19 juin 1997 : « Dans tous les domaines, il convient de faire retour à la République. »

La vitalité des idées républicaines dépend directement de la volonté politique. Ensemble inséparable de droits et de devoirs, la République a besoin, pour entraîner et mobiliser les citoyens, que ses premiers serviteurs, ceux qui gouvernent au nom du peuple français, apparaissent porteurs d'un projet, d'un objectif et de valeurs fortes. Votre gouvernement s'est résolument engagé dans cette voie.

Il a d'abord massivement promu la participation des femmes à la vie publique, tout comme d'ailleurs en matière de nomination aux postes de responsabilité. Il a commencé à faire appliquer avec vigueur la loi républicaine en Corse, rompant ainsi avec le laisser-aller, voire la complaisance qui ont trop longtemps caractérisé l'action des pouvoirs publics dans l'île. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Caricatures ! Clowneries ! C'est scandaleux et irresponsable ce que vous dites !

**M. Roland Carraz.** Soucieux de démocratiser notre vie politique, le Gouvernement a élaboré deux projets de loi restreignant le cumul des mandats. Enfin, s'agissant du difficile problème de l'immigration, il conduit une politique équilibrée et courageuse, qui a dû écarter la double surenchère d'une partie de la droite accrochée aux thèses du Front national...

**M. Jean-Louis Debré.** Qui a été élu grâce au Front national ?

**M. Bernard Outin et plusieurs députés du groupe socialiste.** Millon !

**M. Jean-Louis Debré.** Non, vous !

**M. Roland Carraz.** ... et d'un courant libertaire déconnecté de la réalité. Ne pensez pas, monsieur Debré, que vous échapperez au naufrage avec ces seules incantations. Vous devriez être un peu plus philosophe dans ce débat.

**M. Jean-Louis Debré.** Oh je le suis à vous voir ! A votre degré de cécité, vous ne voyez plus rien.

**M. Roland Carraz.** Dans la discussion d'une motion de censure, on peut se parler un peu fermement. Nous sommes des parlementaires. Vous vous présentez comme un martyr, comme si vous étiez vierge en politique. Mais non, on ne peut pas être à la fois philosophe, vierge et martyr. (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Ce n'est pas un discours, ce sont les Béatitudes !

**M. Roland Carraz.** En conclusion, la marque de vos dix premiers mois de gouvernement, monsieur le Premier ministre, est bien la réhabilitation de la volonté politique. Il était temps. Car nos compatriotes désespéraient de la politique ! Beaucoup sont même encore dans l'expectative, comme en témoignent le fort niveau d'abstention et le vote d'extrême droite – qui ne pose pas un problème uniquement à la droite (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), mais bien à l'ensemble des forces républicaines de ce pays.

**M. Jean-Louis Debré.** Qui est responsable ?

**M. Roland Carraz.** Beaucoup de chantiers sont donc encore devant vous. Un combat acharné, qui se poursuit, contre le chômage, une lutte renforcée contre les inégalités sociales, une réforme fiscale qui doit rééquilibrer le capital et le travail,...

**M. Jean-Louis Debré.** Et allez, encore une couche !

**M. Roland Carraz.** ... une politique de la ville qui a un peu tardé à se mettre en place, le développement de relations Nord-Sud, une nouvelle politique familiale, un aménagement du territoire tenant compte de la cohésion nationale.

Pour confirmer votre réussite, vous avez besoin de temps. Mais vous en disposez, car les Français vous font confiance : cette motion de censure n'est qu'un petit épisode sur le long chemin de croix qui est promis à la droite, si elle ne réussit pas très courageusement à faire clairement le choix de la République – ce que, pour ma part, je l'encourage à faire.

**M. Jean-Louis Debré.** Inadmissible !

**M. Roland Carraz.** Eh oui, monsieur Debré, ce n'est pas M. Jospin qui a besoin de courage, c'est à vous qu'il en faudra dans les temps à venir.

**M. Jean-Louis Debré.** Je suis aussi républicain que vous ! Vous n'avez pas le droit de parler ainsi.

**M. Roland Carraz.** Ce soir, après le rejet net et sans surprise de cette motion alibi, votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, fort de la confiance renouvelée de sa majorité, notamment du groupe RCV unanime, pourra se remettre au travail, c'est-à-dire construire une République moderne et faire vivre une France républicaine et laïque, débarrassée du Front national par la réussite de votre politique dans une Europe tournée vers l'emploi, le progrès social et la démocratie.

Voilà, mes chers collègues, quel doit être notre travail de parlementaires et de représentants du peuple, mais il faut pour cela, sur tous nos bancs, avec le Gouvernement aimer et défendre la République. C'est la raison pour laquelle le groupe RCV vous soutiendra et repoussera cette motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

**M. Michel Hunault.** Amen !

**M. le président.** Lorsque M. Carraz a dit qu'on ne pouvait pas être à la fois philosophe, vierge et martyr, il ne faisait aucune allusion à quiconque.

**M. Jean-Louis Debré.** Bien sûr !

**M. le président.** La parole est à M. François Bayrou.

**M. François Bayrou.** Monsieur le Premier ministre, il y a quatre ans à peine, le 13 avril 1994, le groupe socialiste déposait sa première motion de censure de la législature contre le gouvernement de M. Balladur. L'orateur du groupe, M. Malvy, commençait son exposé en affirmant qu'il savait bien, en déposant cette motion, qu'il n'avait pas beaucoup de chances de la faire adopter. C'était une litote parce que les deux groupes de la gauche ensemble représentaient quatre-vingt-dix députés.

**M. Bernard Outin.** Les temps ont changé.

**M. Didier Boulaud.** Nous avons grandi.

**M. Patrice Carvalho.** En vous laissant Soisson et Milon.

**M. François Bayrou.** C'est dire que les choses qui paraissent les plus assurées, comme celles qui paraissent les plus compromises, se renversent plus vite qu'on ne le croit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Message personnel adressé...

**M. Didier Migaud.** Au président de la République ?

**M. François Bayrou.** ... aux uns comme une consolation à leurs incertitudes présentes, aux autres pour leur permettre de méditer cette vieille pensée de Lao-Tseu – j'en suis aujourd'hui un exemple vivant : « On n'est jamais à l'abri d'un coup de froid. » (*Sourires.*)

**Mme Odette Grzegorzulka.** Nous ne sommes pas à un séminaire de philosophie.

**M. François Bayrou.** S'en tenir là, serait insuffisant. Le verbe latin dont vient le mot « censure » ne signifie pas seulement prononcer une condamnation mais aussi critiquer et exercer son jugement. Notre censure...

**M. Christian Cuvilliez.** Est-ce bien la vôtre ?

**M. François Bayrou.** ... a pour objet d'inviter le pays, et peut-être vous-même, monsieur le Premier ministre, ou les vôtres à exercer jugement et esprit critique sur la politique suivie. J'essaierai de le faire sans excès de langage. Vous êtes un Premier ministre heureux dans les sondages, vous bénéficiez de la bonne fortune d'une croissance que vous avez trouvé en héritage, comme cela a été rappelé par Jean-Louis Debré. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Vous n'êtes pas maladroit, convenons-en...

**M. François Bayrou.** ... même si l'on voit parfois percer sous l'homme habile une intolérance dont nous avons ici même deux ou trois exemples.

**M. Louis de Broissia.** C'est vrai.

**M. François Bayrou.** Pourquoi ne pas vous reconnaître que vous passez bien les obstacles, et qu'au bout d'un an, les choses, en apparence, vont plutôt bien pour vous. Mais votre politique emprunte à la cigale de la fable : « Que faisiez-vous aux temps chauds ? « Je chantais, ne vous déplaie ! »

**Mme Odette Grzegorzulka.** Amis de la poésie, bonsoir !

**M. François Bayrou.** Quand viendront les temps plus difficiles, et il n'est pas d'exemple qu'ils ne viennent pas, vous n'aurez pas traité les problèmes de la France, vous n'aurez pas fait les économies nécessaires, ni accompli les réformes, et ce seront les Français qui danseront.

**M. Christian Cuvilliez.** Vous dansez, vous, maintenant !

**M. François Bayrou.** Parlons d'abord de l'embellie. Vous déclariez, dès votre entrée en fonction, en juin 1997 je crois, qu'on ne pourrait juger votre politique économique qu'au bout de dix-huit mois. C'était le temps qu'il fallait, disiez-vous pour qu'une politique porte ses premiers fruits. C'était sage et juste, et même peut-être un peu court. Mais faisons les comptes, ces dix-huit mois nous mèneront à la fin de l'année 1998. Je soutiens cette idée. Permettez-moi donc, ajoutant foi à votre affirmation, de conclure que ce qui vient avant, ce ne sont pas les fruits de votre politique, mais ceux de la politique du gouvernement précédent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Mme Odette Grzegorzulka.** Ça s'appelle un sophisme !

**M. François Bayrou.** Je crois deviner votre objection et je vous accorde volontiers que la dissolution montre que cette embellie, à tout le moins, n'était ni prévue ni attendue.

**M. Didier Boulaud.** Pas par vous, en tout cas ! Ni par Chirac !

**M. François Bayrou.** Comme tous les prévisionnistes, nous pêchions, c'est sans doute vrai, par excès de pessimisme.

**M. Didier Boulaud.** C'est le moins qu'on puisse dire !

**M. François Bayrou.** Je vous accorde tout aussi volontiers que vous n'avez pas desservi une croissance inattendue.

Mais permettez-moi de sourire lorsque vous affirmez, même si c'est de bonne guerre, que vous avez eu une politique de soutien à la croissance.

**M. Didier Boulaud et Mme Odette Grzegorzulka.** Mais c'est vrai !

**M. François Bayrou.** Je vais vous donner un ordre de grandeur : le gouvernement japonais vient d'annoncer un plan de soutien de 760 milliards de francs sur deux ans. Les analystes se montrent sceptiques et se demandent si cela suffira. Ils notent que le Japon a déjà engagé ces dernières années 1 360 milliards de francs pour soutenir la croissance, et cela n'a pas suffi. Or les mesures que vous avez prises, pour appréciées qu'elles aient pu être – l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, par exemple – représentent six milliards,...

**M. Christian Cuvilliez.** Ça n'a rien à voir !

**M. François Bayrou.** ... soit, cinquante fois moins que ce qui a été consenti ailleurs, sans résultat.

**M. Dominique Strauss-Kahn.** Et la hausse du SMIC, elle représente combien ?

**M. François Bayrou.** Je ne vous le reproche pas, mais ne vous parez pas de plumes du paon. Vos choix n'ont pas desservi, mais ils n'ont pas fait, ni même soutenu, la croissance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Parlons franchement, ce qui a fait la croissance, c'est la hausse du dollar contre les monnaies européennes, l'assainissement des entreprises en France, les taux d'intérêt bas. Sur ce dernier point, la politique de la Banque de France, que nombre de vos amis critiquaient, doit vous sembler aujourd'hui utile et sympathique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du Rassemblement pour la République.*)

Dans tout cela, il y a les perspectives prometteuses de l'euro. Pour la première fois, nous bénéficions, grâce à la perspective d'une monnaie européenne solide d'un double avantage auparavant réservé au dollar : monnaie au change intéressant pour nos exportateurs et, en même temps, taux d'intérêt maintenus au plus bas par la confiance qu'inspire une future monnaie de réserve. L'avantage traditionnel du dollar s'est d'ores et déjà reporté en partie sur la future zone euro. C'est pourquoi l'euro n'est plus un pari. Il porte déjà ses fruits, ce qui a encore encouragé, s'il en était besoin, le groupe UDF à voter sans hésitation, presque unanimement, la résolution approuvant le passage à l'euro. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Mais vous connaissez les faiblesses de notre qualification pour l'euro. En dépit des rentrées fiscales améliorées par le rythme de la croissance, en dépit des 24 milliards d'impôts supplémentaires que vous avez décidés en 1997 – surtaxe de l'impôt sur les sociétés, augmentation de l'imposition des plus-values –, en dépit de l'abandon du plan de réformes qu'Alain Juppé avait annoncé et qui garantissait à tous les contribuables une baisse de leur imposition pour un montant de 12,5 milliards,...

**M. Dominique Strauss-Kahn,** *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.* Ce plan a été mis en œuvre.

**M. François Bayrou.** ... en dépit de tout cela, la France est arrivée derrière tous les pays qualifiés, avec un déficit de 3,2 % du PIB. Vous allez répondre que le gouvernement précédent avait des inquiétudes à ce sujet ? C'était vrai au printemps, avant la croissance, avant impôt. Mais, au même moment, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie partageaient la même inquiétude, et, pour certains, l'éprouvaient plus vivement encore. Tous ont réussi à réduire leur déficit, mieux que nous, et plus fortement.

Toutes les conditions, monsieur le Premier ministre, étaient réunies, pour un progrès décisif en matière de contrôle de la dépense publique. Vous n'avez pas saisi cette chance, au contraire : après trois années de contrôle efficace, où la discipline nationale imposait de maintenir la hausse de la dépense publique au-dessous de l'inflation, vous reprenez le chemin des hausses, puisque vous avez choisi de faire progresser la dépense plus vite que l'inflation. Vous nous annoncez que notre déficit atteindra cette année 3 % et l'année prochaine 2,5 %. Mais le président de l'Institut monétaire européen vous dit, au contraire, que le chiffre de cette année est inquiétant pour deux raisons : d'abord, parce qu'il ne marque aucun progrès sur l'année précédente, ensuite, parce qu'il a été



obtenu alors que la conjoncture était idéale. C'est donc un double échec. Chacun sur ces bancs garde à l'esprit, et Jean-Louis Debré l'a rappelé, le gaspillage des fruits de la croissance dans les années 1988-1991, qui a abouti, au moment de la récession, à une explosion du déficit à 6,2 % du PIB. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Je me permets donc de noter qu'en ramenant ce chiffre à 3,5 %, nos deux gouvernements ont fait, dans des temps difficiles, la moitié du chemin.

**M. Christian Cuvilliez.** Il ne faut rien exagérer !

**M. François Bayrou.** Si vous aviez choisi de continuer cet effort, dans les temps faciles, dans les temps de croissance que vous rencontrez, l'objectif du déficit zéro qu'ont atteint des pays aussi différents que les États-Unis et l'Irlande, sans parler du Luxembourg, pouvait être atteint raisonnablement en quatre ou cinq ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Alain Barrau.** Cela n'a jamais figuré dans le traité de Maastricht !

**M. François Bayrou.** En effet, mais c'est pour notre équilibre, pour notre santé.

**M. Alain Barrau.** L'objectif zéro ?

**M. François Bayrou.** Quand la dette nationale atteint 58 %, et sans doute plus de 60 %, du PIB,...

**M. Didier Boulaud.** C'est votre héritage !

**M. François Bayrou.** ... quand le service de cette dette absorbe les deux tiers de l'impôt sur le revenu, vouloir diminuer le plus possible le déficit pour abaisser cette charge,...

**M. Jean-Louis Idiart.** Comme Balladur ?

**M. François Bayrou.** ... et si possible la ramener à zéro, ce n'est pas se conformer aux critères de Maastricht, c'est répondre à l'intérêt national de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Voilà pour les chiffres.

**M. Didier Mathus.** Ah, il ne fallait pas dissoudre !

**M. François Bayrou.** Cela se discute, monsieur le député !

**M. Jean-Louis Idiart.** Non, cela ne se discute plus !

**M. François Bayrou.** Deuxième observation de fond : parmi les réformes que chacun sait urgentes, dont notre pays a besoin, certaines, parmi les plus importantes, n'ont reçu à ce jour aucun commencement de réponse. Je vais prendre l'exemple des retraites. Les experts du Gouvernement, et tous ceux qui sont de bonne foi, savent d'ores et déjà que d'ici à 2015, le déséquilibre démographique – plus du tiers de la population est âgée de plus de soixante ans – portera un coup, qui risquera d'être fatal, à notre système par répartition. Les précédents gouvernements avaient engagé la réforme des systèmes de retraite. Edouard Balladur et Simone Veil en ont fait leur première priorité. La gauche a critiqué cette réforme. Alain Juppé, dans la tourmente de décembre 1995, a voulu traiter des régimes spéciaux. Vous avez tout fait pour que cette réforme soit abandonnée. Vous êtes au pouvoir depuis un an. Qu'avez-vous fait ? (*« Rien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*) Que vous apprêtez-vous à faire ? (*« Rien ! » sur les mêmes bancs.*)

Nous savons que parmi les moyens susceptibles de traiter la question de la retraite, il y a assurément les fonds d'épargne retraite.

**M. Christian Cuvilliez.** Non aux fonds de pension !

**M. François Bayrou.** Sous le précédent gouvernement, le groupe UDF a fait adopter une loi qui créait ces fonds sans remettre en cause le système par répartition.

**M. Alain Bocquet.** Ben voyons !

**M. François Bayrou.** Par idéologie, vous avez annoncé que vous supprimeriez ce texte avant toute application. Pendant ce temps, les entreprises françaises sont privées d'accès à un capital national qui permettrait d'asseoir leur actionariat et les rendrait moins vulnérables à des OPA inamicales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Christian Cuvilliez.** C'est faux !

**M. François Bayrou.** C'est un paradoxe ce qu'un observateur écrivait récemment : de la montée de la bourse française, ce sont les épargnants et les retraités du Milwaukee et de l'Iowa qui profitent, non pas les épargnants et les retraités français. (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Christian Cuvilliez.** C'est faux !

**M. François Bayrou.** J'ai déjà indiqué ce qu'il en était de la réforme fiscale : elle est enterrée. Vos prédécesseurs, monsieur le Premier ministre, avaient mauvais temps. Pourtant, ils ont mis en chantier, même au prix de l'impopularité, des réformes importantes. La sécurité sociale a maîtrisé ses dépenses.

**M. Lionel Jospin, Premier ministre.** Cela n'a rien à voir !

**M. François Bayrou.** Vous aviez pourtant vilipendé Alain Juppé et Jacques Barrot. Aujourd'hui, c'est le retour à l'équilibre que l'on annonce ; c'est le gouvernement précédent, et non le vôtre, qui doit s'en voir reconnaître le mérite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Christian Cuvilliez.** Ce n'est pas grâce à vous !

**M. François Bayrou.** Vous bénéficiez d'une période faste, et vous n'en profitez ni pour réduire la dépense publique ni pour commencer les réformes indispensables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Augustin Bonrepaux.** Quels résultats, l'année dernière ?

**M. François Bayrou.** Vous allez sans doute nous répondre que vous n'avez pas pu le faire parce que vous avez mis en place une grande politique de l'emploi.

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** En trompe l'œil !

**M. Alain Barrau.** Quel sectarisme !

**M. François Bayrou.** Nous vous le disons sans cesse, nous savons que nous ne vous convainçons pas, mais c'est la réalité qui nous départagera, cette politique n'est pas la bonne : loin de résoudre les problèmes du chômage en France, elle les aggraverait inéluctablement.

**M. François Guillaume.** Exactement !

Je ne reprendrai pas l'ensemble des arguments avancés par les groupes de l'opposition dans ces débats qui ont déjà été fort longs. Je me bornerai à en présenter un résumé.

Pour ce qui est emplois-jeunes, ils ont certes leur utilité, mais nous pensons qu'on se trompe de chemin car on se trompe de cible. Bien sûr, il n'est pas interdit de rechercher des besoins sociaux qui n'ont pas été satisfaits afin de créer de l'activité, grâce à l'apport de fonds publics. Nous sommes nombreux à penser que c'est même une arme nécessaire dans la lutte contre le chômage. Mais réserver ces emplois – d'ailleurs moins nombreux qu'on ne le dit, excepté dans l'éducation nationale, ce que je ne saurais vous reprocher – à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur,...

**M. Christian Cuvilliez.** Pas du tout !

**M. François Bayrou.** ... c'est détourner de l'emploi véritable ces jeunes qui sont normalement les mieux armés pour la compétition économique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

En revanche, c'est laisser sur le bord de la route les autres jeunes sans formation, au chômage souvent depuis plus longtemps, trimballés – c'est le seul mot qui convienne – de formation sans but en contrat sans avenir !

**M. Patrice Carvalho.** Comme la droite est bête !

**M. François Bayrou.** Et surtout, c'est laisser sur le bord de la route les plus âgés, les RMIstes, les chômeurs en fin de droit, c'est-à-dire ceux qui devraient vraiment relever de cette forme active de solidarité.

**M. Alain Barrau.** Que ne l'avez-vous fait ?

**M. François Bayrou.** Ajoutons enfin, seulement pour prendre date, que la charge réelle que devra supporter le budget est devant nous. Ces emplois auront un coût très lourd qui pèsera sur les dépenses publiques. J'ai bien dit « qui pèsera », car nous savons tous que nombre de ces emplois seront pérennisés.

**M. Patrice Carvalho.** Et alors ?

**M. François Bayrou.** Ils viendront augmenter les effectifs de la fonction publique. La revendication relative à la pérennisation des emplois se fera jour assez rapidement, et, au bout de cinq ans, les jeunes qui sont employés exigeront peut-être d'être titularisés !

**M. Patrice Carvalho.** Car cela répondra à un besoin !

**M. François Bayrou.** Il faudra alors rouvrir des carrières fermées, fermées car n'offrant pas de chance de promotion véritable.

En définitive, on n'aura rendu service ni à l'Etat, ni à ses finances, ni à ces jeunes, ni à leurs camarades.

**M. Patrice Carvalho.** Et surtout pas au capital !

**M. François Bayrou.** Vous aurez contribué à asseoir l'idée absurde selon laquelle la lutte contre le chômage passe par la création d'emplois publics,...

**M. Patrice Carvalho.** Voilà !

**M. François Bayrou.** ... alors que c'est probablement le contraire qui est vrai. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Pour ce qui est des 35 heures, j'ai déjà indiqué que la réalité nous départagerait. Mais vous savez avec quelle inquiétude, avec quel sentiment d'impuissance nous vous avons vu vous engager dans cette voie qui constitue une grave et peut-être irréversible erreur.

Pour notre part, nous adoptons une tout autre démarche. Nous estimons que la question du temps de travail ne peut pas être traitée d'en haut, souverainement, autoritairement,...

**M. Patrice Carvalho.** Faites des propositions !

**M. François Bayrou.** ... par le biais de la loi. Selon nous, elle doit être traitée par le biais de l'accord volontaire ou du contrat.

Votre démarche aura comme conséquence directe l'augmentation du coût du travail en France ou la baisse du pouvoir d'achat des salariés, voire sans doute les deux.

**M. Didier Boulaud.** Cassandre !

**M. François Bayrou.** Parmi les scénarios que publiait hier après-midi un « grand journal du soir », le plus favorable considérait que les 35 heures ne seraient créatrices d'emplois que si les salariés acceptaient une baisse de leurs salaires et sur une longue période.

**M. Dominique Strauss-Kahn,** *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.* Mais non !

**M. Jean-Jacques Jégou.** Et si !

**M. François Bayrou.** Le SMIC en est l'illustration. Y en aura-t-il un ou deux : un SMIC horaire et SMIC mensuel ? Votre gouvernement laisse planer l'incertitude, mais c'est un choix que vous ne pourrez éluder, monsieur le Premier ministre.

En définitive, l'emploi sera plus cher en France. Et l'argument dont votre ministre de l'emploi use très souvent devant cette assemblée et selon lequel l'Etat compensera la différence à l'entreprise ne convainc que les convaincus. La matière fiscale est en effet unique, et, au bout du compte, c'est toujours le travail qui paie l'impôt. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Christian Cuvilliez.** La matière fiscale n'est pas unique, elle est inique !

**M. François Bayrou.** Permettez-moi d'ajouter à ces arguments un autre qui, jusqu'à présent, n'a pas été beaucoup utilisé. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Avez-vous en effet réfléchi au fait que votre décision de fixer la durée du travail à 35 heures risque de mettre en danger, outre l'emploi, le système des retraites et la répartition qui y préside ?

**M. Christian Cuvilliez.** Ce sont les propos du CNPF ! Vous êtes son agent !

**M. François Bayrou.** Le fait que le coût du travail soit plus cher dans un seul pays de la zone euro, le nôtre en l'occurrence, conduira les chefs d'entreprise soit à augmenter la compétitivité soit à délocaliser.

**M. Christian Cuvilliez.** C'est Seillière qui parle ainsi !

**M. François Bayrou.** La masse salariale française se réduira et avec elle l'assiette de la répartition des retraites.

Voilà un risque qui n'est plus démographique, mais tout simplement politique, et de votre fait !

**M. Jean-Jacques Jégou.** Hélas !

**M. François Bayrou.** Et cette décision néfaste, vous la prenez au moment où nous courons le plus grand risque.

Voyez-vous, cette nuit, très tard, tenu éveillé par la moins noble des raisons comme aurait dit Brassens – je toussais –, je me suis alors livré à une activité dont je reconnais qu'elle ne m'est pas habituelle : dans la nuit profonde, j'ai regardé sur LCI un débat entre Hervé de Charette et Robert Hue. (« Ah ! » sur les bancs du groupe communiste.) Vous ne serez pas étonnés si je vous dis que j'ai partagé entièrement l'argumentation d'Hervé de Charette... sauf sur un point où j'ai donné raison à M. Hue. (« C'est bien ! » sur les bancs du groupe communiste.) Ce dernier expliquait – à mon avis à juste titre – que l'euro, se traduirait par moins de souplesse sociale pour la France.

**M. Christian Cuvilliez.** C'est vrai !

**M. François Bayrou.** C'est vrai, tout au moins si l'on s'entend sur ce que recouvre l'expression « souplesse sociale ».

Autrefois, en particulier après 1981, chaque fois que l'on consentait des avantages sociaux artificiels,...

**M. Christian Cuvilliez.** Comment ça, artificiels ?

**M. François Bayrou.** ... sans contrepartie économique, chaque fois qu'on était amené à prendre un risque dangereux, on avait toujours un filet de sécurité ou une corde de rappel.

**M. Didier Boulaud.** Comme en 1968 !

**M. François Bayrou.** Par une dévaluation – un ajustement monétaire, comme on disait – on pouvait rendre à l'économie française la compétitivité qu'elle avait perdue.

Maintenant, c'est fini. Pour autant, nous nous en félicitons, car nous croyons que le sérieux de la gestion constitue la pierre angulaire de toute politique. Toutefois, prendre la décision relative aux 35 heures en une période où nous serons à ce point contraints par l'euro, c'est faire courir à la France un énorme risque d'accident économique.

L'argument de M. Hue devrait, monsieur le Premier ministre, vous faire réfléchir. Avec l'euro, les erreurs se paieront comptant. Et à mon avis, à notre avis, les 35 heures constituent la plus grave et la plus lourde des erreurs commises par votre gouvernement.

**M. Arthur Dehaine.** Ce n'est pas la seule !

**M. François Bayrou.** Vous avez sûrement lu les études de M. Piketty et de M. Olivettes sur le problème du chômage en France. A partir de deux méthodes différentes, elles aboutissent à la même conclusion – et beaucoup d'entre nous la partagent : le principal frein à la création massive d'emplois, notamment dans le domaine de l'emploi peu qualifié, de l'emploi débutant, c'est le coût réel du travail en France.

**M. Christian Cuvilliez.** C'est la nouvelle religion !

**M. François Bayrou.** Il y a trois ans, Valéry Giscard d'Estaing avait produit sur ce sujet une étude qui, à mon avis, était très élogieuse.

**M. Christian Cuvilliez.** Acceptez de reconnaître sa valeur au travail humain !

**M. François Bayrou.** Il existe, bien sûr, d'autres freins – l'excès des réglementations, le manque de souplesse –, mais le principal frein à la création d'emplois, d'emplois

qui pourraient exister, notamment chez les plus modestes des créateurs d'emplois, les petites entreprises artisanales, les PME qui cherchent leur équilibre, c'est le coût réel de l'emploi, c'est la part des charges.

**M. Christian Cuvilliez.** Rétablissez l'esclavage et ainsi vous bénéficiez d'une main-d'œuvre gratuite !

**M. François Bayrou.** Nous croyons qu'il existe un « continent des emplois gelés », des emplois qui ne demanderaient qu'à exister mais qui ne le peuvent pas. Or, au lieu d'œuvrer pour le dégel, vous allez, monsieur le Premier ministre, par les 35 heures, accroître la surface de ce continent. Vous avez voulu l'emploi plus cher, vous aurez l'emploi plus rare !

Un dernier mot sur ce sujet. Imposée par la loi, une telle mesure fait faire un grand pas en arrière à une certaine idée de la vie sociale en France. Or rien n'est plus important pour l'avenir que de construire une société de partenaires.

**M. Patrick Ollier.** Très bien !

**M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Très juste !

**M. François Bayrou.** Avec votre loi sur les 35 heures, vous faites reculer un tel type de société.

**M. Christian Cuvilliez.** Mais non ! Pas du tout, c'est le contraire !

**M. François Bayrou.** De la même manière, rien n'est plus important que de défendre et de favoriser les communautés où se transmet une certaine idée de la vie personnelle et de la vie en commun : la nation, l'entreprise, l'école et la famille.

**M. Patrice Carvalho.** Eh bien, vous, vous les avez plutôt mal défendues !

**M. François Bayrou.** Je vous ai observé, monsieur le Premier ministre, et j'ai le sentiment que, au fond, vous êtes jacobin. En tout cas, vous vous comportez comme tel. Vous ne faites pas confiance aux partenaires et aux communautés. C'est l'Etat qui décide et le préfet qui applique, et ce n'est pas, à nos yeux, la bonne méthode. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Alain Barrau.** Pas pour la Corse !

**M. François Bayrou.** S'agissant de la Corse, vous avez raison.

Permettez-moi, à la fin de ce propos, de vous suggérer une idée dont l'application pourrait avoir une grande importance tant pour la réflexion institutionnelle dans laquelle nous sommes plongés que pour la vie économique et sociale de la France : nous devons faire entrer dans notre Constitution le droit à l'expérimentation.

Les réformes sont presque impossibles à réussir lorsqu'on veut les élaborer d'en haut et les appliquer partout et par la contrainte. Dans une société en crise, nos contemporains les redoutent, et c'est normal. Si l'Etat pouvait expérimenter les réformes, nous pourrions progresser, tout en courant moins de risques et en enrichissant notre réflexion. Notre groupe saisira la première occasion qui se présentera pour vous proposer un amendement allant en ce sens de portée constitutionnelle.

**M. Marcel Rogemont.** Ce sera l'amendement de l'avenir !



**M. François Bayrou.** Voilà, monsieur le Premier ministre, quel est notre sentiment sur le bilan qui est le vôtre après un an de gouvernement. Vous n'avez manqué ni d'habileté ni de chance. Toutefois, en ce qui concerne l'action politique de fond, à long terme, nous pensons que vous n'avez pas fait ce qui aurait dû l'être et que vous vous êtes trompé d'orientation : inaction dans certains domaines, action erronée dans d'autres.

**M. Didier Boulaud.** Vous vous y connaissez en matière d'inaction !

**M. François Bayrou.** Et tout cela, alors que vous favorisez la croissance et la politique.

Monsieur le Premier ministre, votre première année de gouvernement s'achève. Sur la forme, elle a été réussie. Mais ce n'est pas sur la forme que vous serez jugé, c'est sur le courage dont vous aurez fait preuve en matière de politique à long terme et sur la justesse de vos choix. Or si l'on s'en tient à ces deux critères de jugement, le groupe UDF estime, comme l'ensemble de l'opposition, que la politique que vous conduisez mérite l'avertissement de la censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Jean-Marc Ayrault.

**M. Jean-Marc Ayrault.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, nous voici réunis à l'occasion d'un débat de censure portant sur la politique économique du Gouvernement. Le sujet étant clairement défini, le problème est de savoir pourquoi nous en discutons aujourd'hui.

Serions-nous confrontés à de grandes difficultés ? La conduite de notre économie et de nos finances publiques auraient-elles subi une inquiétante évolution ? En d'autres termes, pourquoi avons-nous cette discussion fin avril, plutôt que fin décembre ou fin janvier ?

Ces questions peuvent paraître faussement naïves tant l'enchaînement des événements qui nous ont conduits, à nous retrouver cet après-midi est connu de tous. Mais est-il si surprenant que j'exprime une réticence à entrer dans une spirale de confusion intellectuelle...

**M. Francis Delattre.** C'est un spécialiste qui parle !

**M. Jean-Marc Ayrault.** ... qui sans cesse déplace la signification de nos débats et nous entraîne dans un labyrinthe tapissé de miroirs ?

Car enfin, il n'est pas totalement raisonnable que, par la grâce constitutionnelle de l'article 49-2 de la Constitution, notre ordre du jour soit déterminé par les soubresauts qui agitent le RPR !

Déjà la semaine dernière, plutôt que de débattre sereinement et de saluer comme un événement historique le passage à l'euro de onze des quinze pays de l'Union européenne, nous nous sommes retrouvés dans un psychodrame où ce qui importait était d'abord de s'opposer au Gouvernement pour ne pas laisser le champ libre au Front national !

Cette semaine, on cherche à nous faire croire que la question qui se pose est celle de la politique économique du Gouvernement, alors que ce qui est en cause, c'est la même chose que la semaine dernière : il s'agit de tenter de dissimuler, d'une part, la confusion interne au RPR et, d'autre part, ses interrogations devant les dilemmes que provoquent la cohabitation et les exigences supposées de la ligne de défense électorale face à l'extrême droite.

L'UDF, en s'associant à cette démarche de censure, montre bien – mais est-il besoin d'insister ? – qu'elle est soumise aux mêmes pressions et aux mêmes tentations, comme l'ont, hélas ! montré les élections des présidents de région. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Boulaud.** Très bien ! C'est important de le dire !

**M. Jean-Claude Lefort.** Bravo !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Dans son intervention de la semaine dernière, avant de nous asséner une philippique dont il a le secret, M. Séguin qualifiait le passage à l'euro de « non-événement ». Dès lors, comment en arriver, quelques jours plus tard, à laisser entendre – ce qui est, reconnaissons-le, gravissime – que l'organigramme du RPR pourrait être menacé par ce constat insignifiant ? Il y a quelque chose d'étrangement narcissique à prendre à témoin la représentation nationale, deux fois en une semaine, de son furieux désarroi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Boulaud.** Ils sont fous, ces Gaulois ! (*Sourires.*)

**M. Jean-Marc Ayrault.** Tout au moins, ces épisodes nous ont-ils permis d'entendre M. Seguin faire l'éloge des gouvernements de M. Balladur et de M. Juppé. Cela ne manquait pas de sel, mais c'est bien la seule touche d'humour dans cette affaire.

Car enfin, à un an d'intervalle, comment peut-on à ce point, monsieur Bayrou, manquer de mémoire ? La politique sanctionnée l'an dernier par les électeurs, c'était bien une politique qui avait étouffé la croissance sous le poids des impôts et des taxes. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) C'était une politique qui avait confisqué le pouvoir d'achat des ménages par des prélèvements additionnels. C'était une politique qui n'avait pas réussi à rétablir les comptes publics et dont le dérapage a été constaté clairement par l'audit de juin 1997. C'était une politique qui, omnubilée par le coût du travail, avait dépensé en pure perte – sauf un effet d'aubaine pour les entreprises – 40 milliards pour alléger les charges patronales.

**M. Christian Cuvilliez.** Plus : 80 milliards !

**M. Jean-Marc Ayrault.** C'était aussi une politique de cynisme et d'injustice sociale. Qu'on s'en souvienne : le discours sur la baisse des impôts s'est traduit par une hausse de deux points de la TVA, hausse que l'on voulait soi-disant « compenser » par une baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu, ne profitant en fait qu'à une moitié des ménages et surtout aux revenus les plus élevés.

Alors, n'ayons pas la mémoire courte ! C'était cela le bilan de la droite, votre bilan ! Et c'était ce bilan qui, dans l'esprit du chef de l'Etat, devait être consolidé par une anticipation des élections législatives et une campagne électorale menée à la hussarde !

Voilà ce qu'était le bilan, ce qu'il fallait rappeler en quelques mots, c'est-à-dire l'essentiel. Et, aujourd'hui, que reproche-t-on au Gouvernement ? D'avoir redressé les comptes publics ? D'avoir conforté la reprise et assuré la croissance ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Arthur Dehaine.** D'avoir augmenté les impôts !

**M. Jean-Marc Ayrault.** D'avoir assuré le passage tranquille à l'euro ? Ces résultats, l'opposition, bien sûr, les oublie, et elle dresse de l'avenir le tableau noir d'une France écrasée par les dépenses publiques.

Cette vision apocalyptique de la France est dérisoire, mais elle est aussi dangereuse et tout simplement fausse.

Le budget de la France est maîtrisé, le pourcentage des prélèvements obligatoires dans le produit intérieur brut va diminuer. Les rentrées fiscales et les cotisations sociales sont bonnes, les investissements et la consommation sont repartis. Le redressement des comptes de la sécurité sociale est en cours avec, il faut le rappeler, un financement beaucoup plus juste de l'assurance maladie ce qui, en soi, constitue déjà une grande réforme fiscale, dont la mise en œuvre a été décidée par notre majorité, à l'initiative du Gouvernement.

Mais surtout, mes chers collègues, votre critique, improvisée en raison des circonstances, il faut bien le dire, témoigne d'une incompréhension de la situation. Car ce qui compte d'abord, dans une politique économique, c'est d'inspirer confiance. Mais il ne s'agit pas seulement de la confiance des marchés, il s'agit d'abord et avant tout de celle des citoyens, car notre priorité, monsieur le Premier ministre, et celle de votre gouvernement, c'est bien de consolider la croissance et la création d'emplois, c'est de réduire la fracture sociale, dont vous parliez tant, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, mais dont vous ne parlez plus maintenant.

Et lorsque M. Séguin, la semaine dernière, a dressé la liste de tout ce que le Gouvernement a fait ou commencé à faire pour que revienne cette confiance, basée sur la compréhension des difficultés de la vie quotidienne de nos concitoyens, sur l'attention portée à leurs angoisses, sur l'écoute des aspirations à un avenir meilleur, en particulier de la jeunesse, cette liste n'était, pour M. Séguin, qu'une suite de péchés budgétaires, d'erreurs funestes et d'inutiles dépenses.

Erreurs, les emplois-jeunes ? On nous l'a pourtant encore répété. Folie, l'augmentation du traitement des fonctionnaires et la résorption de la précarité dans la fonction publique ? Extravagance, le traitement des phénomènes d'exclusion ? Catastrophiques pour le pays, les mesures d'accompagnement de la réduction du temps de travail, pour créer une véritable dynamique de la négociation sociale et faire reculer le chômage ? Fausse route, la priorité donnée à l'éducation et à la recherche ? Absurdité, de donner à la police et à la justice les moyens d'assurer leurs missions ?

En portant des appréciations aussi caricaturales, à l'empporte-pièce, l'opposition montre qu'elle n'a rien appris, rien compris, rien entendu de ce que le peuple lui a dit.

**M. Christian Cuvilliez.** Elle persiste !

**M. Jean-Claude Lefort.** C'est la droite la plus bête du monde !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Cela explique sans doute les curieux revirements auxquels nous assistons depuis huit jours, tous ces changements de position. Ce serait gaulois si ce n'était attristant !

La majorité et le Gouvernement tiennent tout simplement, en dialoguant avec les Français, en ayant, sous votre autorité, monsieur le Premier ministre, une nouvelle pratique de l'action gouvernementale, les engagements pris devant les Français. C'est cela que nous faisons depuis près d'un an à l'Assemblée nationale, et vous, monsieur le Premier ministre, au Gouvernement.

**M. Bernard Roman.** C'est ce qui les gêne !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Bien sûr, le groupe socialiste a conscience que les résultats acquis depuis un an doivent être rendus pérennes par de nouvelles avancées.

**M. Christian Cuvilliez.** Absolument !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Nous savons que vous avez ouvert, monsieur le Premier ministre, d'autres grands chantiers, qui sont devant nous et dont nous aurons à débattre ici. L'Assemblée a encore beaucoup à faire, un travail assidu et particulièrement actif l'attend, je pense au grand chantier de l'aménagement du territoire, à la loi d'orientation agricole, à tout ce qui peut relancer une politique dynamique de la ville, à tous les chantiers de modernisation de la vie publique, qui ont pour but de mieux faire fonctionner notre démocratie, d'améliorer la confiance en nos institutions et, surtout, de nous permettre d'être plus efficaces, pour que toutes les réformes que nous souhaitons pour notre pays puissent être réalisées dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que nous pourrions mobiliser nos concitoyens, car aucun grand changement ne peut se faire dans notre pays s'il n'y a pas une véritable mobilisation, une adhésion des Français. C'est à cela que vous nous invitez, monsieur le Premier ministre, à construire une France moderne dans une Europe de prospérité, de progrès social et de stabilité. Vous allez, dans quelques instants, nous rappeler les grandes lignes directrices de votre action. Ce débat a une vertu essentielle à nos yeux : il nous offre l'occasion de vous assurer de notre confiance à la fois déterminée et amicale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** Pour le groupe communiste, la parole est à M. Alain Bocquet.

**M. Alain Bocquet.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre chargé des affaires européennes, mes chers collègues, un an après la dissolution de l'Assemblée nationale, ce débat de censure offre l'occasion de dresser un premier bilan et d'aborder une nouvelle étape de l'action de la majorité.

Les Français sont lucides, légitimement inquiets, exigeants, souvent désabusés, aussi, quant à la politique, comme l'a montré la forte abstention qui s'est manifestée lors des élections régionales ; ils ne se laissent pas payer de mots. Ils sont naturellement en droit de demander des comptes au Gouvernement et à sa majorité.

Mais comment la droite peut-elle s'ériger en censeur, elle qui a été censurée deux fois en un an, aux législatives et aux régionales, pour les conséquences désastreuses de sa politique ultralibérale sur l'emploi, les finances publiques et le pouvoir d'achat, une droite qui s'est engagée dans un terrible engrenage, lourd de tous les dangers pour la République, en pactisant, ici ou là, avec le Front national ?

**M. Christian Cuvilliez.** Très juste !

**M. Alain Bocquet.** La dissolution avait été perçue avec raison comme une manœuvre politique. La motion de censure en est un avatar.

Monsieur le Premier ministre, les communistes ont inscrit leur participation à votre gouvernement et à la majorité dans la durée. Les citoyens comprennent et acceptent notre différence et son expression. Elle s'est exprimée sur la CSG, l'immigration et, récemment encore, sur la Banque de France et l'euro. C'est un acquis démocratique précieux à mes yeux. La diversité est une richesse.

Nous ne cultivons pas la différence pour la différence. Simplement, nous sommes communistes et nous ne nous accommoderons jamais de la dictature du capital qui exacerbe partout l'exploitation. Ce que chaque individu peut trouver dans le travail de dignité et de liberté, ce qu'il peut apporter aux autres est brutalement redéfini par un patronat avide de profits, qui façonne une société d'inégalités, divisant et isolant sans cesse les salariés. Au contraire, c'est de leur rassemblement que dépend le changement qui s'attaquera aux causes mêmes de ce monde inhumain. Et les communistes ont à cœur d'y contribuer.

Députés communistes et apparentés, nous sommes de plain-pied dans la majorité, nous ne sommes pas les porte-parole du Gouvernement, que nous soutenons, nous sommes et restons les porte-parole, les représentants du peuple dans sa diversité.

Les communistes veulent que la gauche gagne. C'est tout à fait possible, elle a les moyens d'élargir son influence, mais cette réussite sera subordonnée à la réalisation d'objectifs économiques et sociaux précis, avec une priorité absolue, l'emploi.

Depuis un an, des chantiers significatifs ont été ouverts. C'est vrai en particulier pour l'emploi des jeunes et la réduction du temps de travail, la réhabilitation du logement social ou le versement d'une allocation d'attente aux chômeurs âgés. Le Gouvernement a imposé la dimension de l'emploi au sommet de Luxembourg. Il a fait preuve de fermeté face aux Etats-Unis dans les négociations sur le NTM et sur l'AMI.

**M. Alain Barrau.** Très bien !

**M. Alain Bocquet.** La pluralité de la majorité s'est exprimée dans les débats sur les projets de loi. Pôle social de la majorité, le groupe communiste se veut une force de proposition. Sur les 35 heures, que le grand patronat et la droite ont caricaturées, plusieurs de nos amendements ont permis d'enrichir la loi. Nous interviendrons dans le même sens lors de la discussion du projet sur l'exclusion. A ce propos, nous aurions souhaité que ce texte soit discuté plus tôt.

De même, nous disons aujourd'hui qu'il faut décider rapidement un moratoire des licenciements et donner aux salariés et à leurs élus des droits nouveaux en matière d'emploi et de contrôle des fonds publics. C'est une exigence démocratique. Si les efforts consentis, d'un côté, en matière de créations d'emplois, sont ruinés, de l'autre, par les plans de licenciements lourds du patronat, c'est le tonneau des Danaïdes et le chômage ne reculera pas !

Les électeurs viennent de sanctionner l'ultralibéralisme mis en œuvre par la droite. Celle-ci, face aux exigences de transformation de la société, regrette de n'avoir pas déréglé plus vite et elle n'a pas d'autre projet que de pousser plus loin dans cette voie. Pourtant, la preuve est faite par le chômage et la précarité que la France ne s'en sortira pas avec le libéralisme à tout va, qui ne peut qu'aggraver et multiplier les exclusions.

**Mme Odette Grzegorzulka.** C'est vrai !

**M. Alain Bocquet.** Par des votes divers et par l'abstention, les Françaises et les Français ont exprimé l'attente que les réformes soient mieux marquées à gauche. Ici ou là, des impatiences s'expriment, des exigences s'affirment. Ceux qui ont accordé leur confiance à la gauche il y a tout juste un an veulent voir leurs espoirs se concrétiser. Il faut les associer en tous domaines aux choix qui les concernent. Il n'y aura jamais trop d'acteurs pour construire le changement au quotidien.

Comment ne pas comprendre la déception, voire la colère des employés du Crédit lyonnais quand les injonctions de Bruxelles menacent leur emploi ?

**M. Christian Cuvilliez.** Absolument !

**M. Alain Bocquet.** Comment ne pas partager le mécontentement des salariés de l'automobile, par exemple, quand on annonce dans ce secteur des milliers de licenciements ?

**M. Christian Cuvilliez.** Tout à fait !

**M. Alain Bocquet.** Comment ne pas s'inquiéter avec les enseignants, les parents d'élèves et les étudiants quand les réponses tant attendues et les moyens souhaités ne suivent pas le rythme des nécessités ?

Comment ne pas s'associer à l'indignation de ceux qui trouvent scandaleux que l'un des contribuables les plus riches de France, l'homme d'affaires François Pinault, utilisant les arcanes du système fiscal, n'ait pas acquitté l'impôt sur la fortune en 1997 ?

**M. Christian Cuvilliez.** C'est scandaleux !

**M. Alain Bocquet.** Aussi, quand nos concitoyens parlent, quand ils agissent, quand ils nous interpellent, c'est pour pousser à la roue du changement à gauche face à la résistance de la haute finance et au conservatisme de la droite flanquée de l'extrême droite, face également – faut-il le dire ? – à une technostructure omniprésente, pesante et archaïque.

Il faut mieux les écouter, mieux les entendre, il faut plus les associer. C'est une garantie du succès d'une politique qui doit se faire avec eux et pour eux.

Dans la nouvelle étape qui s'ouvre, il faut un nouvel élan à gauche, il faut s'attaquer aussi à la crise de la politique qui traverse notre pays.

Sur l'Europe, nous sommes pour l'accroissement de la coopération européenne, y compris monétaire, et mon ami Robert Hue a longuement parlé de ce sujet au cours du débat sur le passage à la monnaie unique qui s'est tenu la semaine dernière.

Autant une monnaie commune avec un fonds européen d'aide aux pays en difficulté pourrait animer cette coopération, autant, avec la monnaie unique, ce sera la guerre ouverte contre l'emploi à l'intérieur de l'Europe.

Loin d'équilibrer les échanges, l'euro va accélérer le développement inégal entre les pays comme à l'intérieur de chaque formation sociale. La course patronale aux délocalisations et à la baisse des coûts salariaux va s'accélérer si les peuples n'imposent pas un coup d'arrêt.

Pour l'économiste allemand Hans Siebert, proche du chancelier Helmut Kohl, le succès de l'euro serait lié au fait que « les salariés joueront le rôle des taux de change ». En clair, au lieu de dévaluer une monnaie, on bloquera les salaires ou même on les réduira. L'euro, c'est de l'or pour les financiers et de la fausse monnaie pour le monde du travail.

Les communistes préconisent comme solution alternative une coopération européenne par la mise en cohérence volontaire de nations souveraines et, naturellement, par la définition de critères d'appréciation. Nous sommes donc favorables à la définition de critères. Mais au nom de quoi devraient-ils être exclusivement financiers ?

Le premier problème de l'Europe, c'est l'emploi.

**M. Christian Cuvilliez.** Tout à fait !

**M. Alain Bocquet.** Chaque peuple est confronté au chômage et à l'explosion des inégalités. Dès lors, le premier critère chiffré à prendre en compte ne doit-il pas



être celui de la réduction du taux de chômage ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Aujourd'hui, c'est la baisse de 12 % à 5 % du nombre des chômeurs par rapport à la population active, sur des emplois stables, qui devrait servir à valider l'efficacité d'une politique économique.

**M. Christian Cuvilliez.** Absolument !

**M. Georges Hage.** Au commencement est l'emploi !

**M. Maurice Leroy.** N'interrompez pas l'orateur ! (*Sourires.*)

**M. Alain Bocquet.** Une logique qui s'abandonne aux marchés financiers ne peut que comprimer les dépenses publiques utiles, entraîner chômage et baisse du pouvoir d'achat.

Même sous le sigle de l'euro, les vieilles recettes ont fait long feu. Au lieu de rationner les dépenses nécessaires au développement des hommes, il faut s'attaquer au gâchis des fonds publics et aux prélèvements du marché financier.

Une politique dynamique de priorité à l'emploi doit, pour lui donner toute son efficacité et sa cohérence, appuyer le dispositif gouvernemental important qui a été mis en place par de nouvelles méthodes, par exemple en assurant aux comités d'entreprise et aux comités techniques dans les services publics un droit suspensif sur les suppressions d'emplois, en transformant les contrats emploi solidarité en emplois stables, en contrôlant démocratiquement les fonds publics.

**M. Maxime Gremetz.** Très bien !

**M. Alain Bocquet.** Les Français ne vont pas se nourrir de commentaires optimistes sur la conjoncture !

**M. Maurice Leroy.** C'est sûr !

**M. Alain Bocquet.** La plupart des instituts tablent aujourd'hui sur une croissance soutenue en 1998 et en 1999. Je m'en félicite, mais je serais tenté de dire : et alors ?

D'abord, ces prévisions risquent de sous-estimer les conséquences de la crise asiatique et du ralentissement annoncé aux Etats-Unis et au Japon.

De toute façon, leur traduction est limitée en ce qui concerne le chômage. Avec 600 000 emplois créés en deux ans, le nombre des demandeurs d'emploi ne baisserait que de 90 000 cette année et de 30 000 l'an prochain.

**M. Christian Cuvilliez.** Ce n'est pas assez !

**M. Alain Bocquet.** Certes, il faut noter ce progrès indéniable. Un chômeur en moins, c'est toujours une victoire contre le chômage et la pauvreté, mais il ne faut pas en rester là.

La bataille de l'emploi ne se gagnera pas sans de profondes réformes de structures. La question n'est pas de savoir comment répartir les fruits de la croissance, ni de procéder à un saupoudrage des subventions sous la forme contestable de redéploiements de crédits budgétaires. Les Français n'ont pas choisi la gauche pour que la France soit le bon élève du pacte de stabilité.

**M. Christian Cuvilliez.** Très juste !

**M. Maxime Gremetz.** Absolument !

**M. Alain Bocquet.** Le pouvoir d'achat est une question vitale. Les médias rabâchent le mode d'emploi de l'euro à des millions de personnes qui se privent jour après jour

pour survivre avec quelques milliers de francs par mois. Il faut bien que ces choses soient dites. Il faut très vite augmenter sensiblement le SMIC et relever les minimas sociaux, comme la CGT et les associations de chômeurs le demandent. La France est un pays riche, il y a des Français qui vivent très bien de la crise, et pas seulement quelques milliardaires.

Récemment, 1 200 représentants des multinationales se sont réunis à Davos, avec une seule obsession : comment assurer le plus rapidement possible le retour sur investissement ?

Lorsqu'on évoquait devant eux les conséquences de leurs choix sur le chômage, le logement et le niveau de vie, qui diminue pour des centaines de milliers, pour des millions d'êtres humains, leur réponse était toujours la même : « Ce n'est pas notre problème, c'est celui des gouvernements ! » En clair : « A nous l'économie, l'argent, aux gouvernements de se transformer en SAMU sociaux ! » C'est inacceptable !

Il faut refuser ce rôle subsidiaire. Monsieur le Premier ministre, vous rappelez souvent la nécessité d'affirmer la primauté du politique. Nous partageons complètement ce point de vue, parce que la politique c'est pour nous la citoyenneté et la démocratie poussées à leur terme, non cet ersatz dont se méfient de plus en plus les Français. Cette méfiance des Françaises et des Français envers la politique est préoccupante. Elle a trouvé, ces dernières années, sa source dans le détournement du sens même de la politique.

Ce que les Français rejettent, ce sont les promesses non tenues, les spectacles politiques faits de bateleurs et de bretteurs, les affaires, les combinaisons sans principe. Il est temps de redonner à la politique ses lettres de noblesse. Nous voulons y contribuer, car la primauté du politique cela signifie une véritable participation citoyenne de toutes et de tous dans les choix décisifs qui concernent la marche en avant de notre pays et l'avenir de notre peuple. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous faisons la proposition d'une consultation de notre peuple à propos de l'euro.

Je serai encore plus direct dans mon propos. S'il y a une crise de la politique, certains trouvent leur profit dans les confusions qu'elle engendre. Cette crise de la politique exprime et prolonge la crise de la société. C'est à ses causes profondes qu'il faut s'attaquer. La France est en attente non pas d'une modernisation, mais d'une démocratisation de la vie publique et de toute la société par une priorité à l'initiative citoyenne. Or, aujourd'hui, les exclus de la citoyenneté se comptent par millions.

Une logique démocratique ne peut être qu'une logique contre le capitalisme ultralibéral. Aujourd'hui, qui est citoyen à part entière quand Air France, Renault ou Peugeot sanctionnent ou licencient les élus du personnel ? Qu'est-ce que la parité en politique pour les femmes qui ont le privilège d'être les plus nombreuses à pointer à l'ANPE ou qui travaillent avec des salaires inférieurs d'un tiers à ceux des hommes ? Où est la liberté pour les jeunes lancés dans la grande aventure du travail intérimaire ? Depuis des années, plus on parle de l'Etat de droit, moins il est vécu. Les salariés ne seront pleinement des citoyens que quand ils participeront à la décision sur l'emploi, la formation, la recherche et les investissements de l'entreprise. Les gens seront vraiment citoyens le jour où vivre dans la ville, ce sera pour chacun être un acteur de la civilité. C'est une exigence démocratique pour contrer la dérive vers une américanisation de la vie politique. Cette démocratisation-là ne peut pas être limitée à un petit nombre. Naturellement, les formations de la

majorité ont leur rôle. Elles doivent être le relais de cette profonde aspiration à la citoyenneté. Il faut prendre en compte ce qui s'est exprimé dans le mouvement social, des chômeurs aux enseignants.

Le budget de 1998 a été un budget de transition. Pour que la gauche soit bien la gauche, il faut que le budget pour 1999 soit l'instrument de la relance par l'emploi, l'investissement et la justice fiscale. Et il y a à faire ! En effet, le prélèvement fiscal repose pour 80 % sur les salaires et les ménages, pour 20 % à peine sur les entreprises. Quant à l'impôt sur le revenu, il repose à 85 % sur les salaires et les retraites. Les impôts indirects, et d'abord la TVA, frappent les revenus modestes plus durement que les autres. Le Conseil économique et social ne vient-il pas, dans son avis de conjoncture au premier semestre de 1998, d'inviter le Gouvernement à relancer la consommation, notamment par une baisse de la TVA, et à assumer la solidarité en relevant les minima sociaux ? Ce rapport propose également de soutenir l'investissement ainsi que certains secteurs d'activité et évoque la nécessité d'une réforme fiscale « structurelle ».

En relevant l'impôt sur les hauts revenus, en taxant les revenus financiers comme les salaires, en incluant les actifs financiers dans l'assiette de la taxe professionnelle, il serait possible d'orienter l'argent de la spéculation vers des missions de service public. Si le CAC 40 a progressé de 25 % depuis le début de l'année, certaines sociétés ont augmenté en bourse de 70 % et plus et, en un an, plusieurs grandes fortunes professionnelles comme celle du propriétaire de Dassault Systèmes ont plus que doublé. Le groupe Axa, qui a jeté son dévolu sur le marché de la santé en France, a vu ses profits plus que doubler en 1997. La solidarité la plus élémentaire veut que l'impôt sur la fortune augmente de manière significative et que l'ensemble des actifs financiers soit intégré dans son assiette. Personne ne peut comprendre ce régime de faveur pour les actifs placés dans l'entreprise alors que la rentabilité du capital est florissante. Une démocratisation de la fiscalité pourrait dégager des dizaines de milliards pour des budgets comme l'éducation, la santé, le logement et les collectivités locales qui agissent concrètement contre l'exclusion, générant des investissements induits et des emplois dans le secteur privé. Tarir le flux des avantages fiscaux qui alimentent la spéculation serait aussi le meilleur moyen de défendre les entreprises et l'investissement. Les PME-PMI ont moins besoin d'un allègement des charges sociales, qui a fait faillite à l'expérience en termes d'emploi, que d'un allègement de leurs charges financières.

**M. Christian Cuvilliez.** Très bien !

**M. Alain Bocquet.** Aujourd'hui, le capital financier se veut le seul pilote de l'économie mondiale. Il faut taxer les quelque 1 200 milliards de dollars de capitaux qui circulent au quotidien, comme le propose James Tobin. Une taxe de 0,5 % rapporterait 300 milliards de dollars. La France ne peut-elle prendre l'initiative de sa création en Europe et dans le monde ?

S'agissant des déficits, nous avons proposé un emprunt obligatoire sur les banques, les compagnies d'assurances et les hauts revenus pour réduire la dette publique. Le Gouvernement a hésité à retenir cette idée. Pourtant, cette année la charge des intérêts de la dette va augmenter de 6 milliards au moins, six fois plus que ce qui a été donné aux chômeurs en début d'année. La proposition est donc plus que jamais d'actualité.

Quant à la sécurité sociale, il faut, comme le Gouvernement s'y est engagé sur notre proposition, modifier l'assiette de la cotisation patronale. Si l'égalité a un sens, il faudrait aussi que le même taux de CSG s'applique aux revenus financiers et aux salaires. Aujourd'hui, un salarié ne peut éluder le paiement de ses cotisations sociales ; un employeur peut se le permettre. Une mutualisation des dettes patronales par une cotisation de toutes les entreprises permettrait d'éponger leur dette auprès du régime général.

Ces mesures permettraient d'engager les avancées sociales qui s'imposent, notamment la retraite pour tous ceux qui ont cotisé trente-sept ans et demi et, dans l'immédiat, pour ceux qui ont cotisé quarante ans (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*), des allocations familiales versées dès le premier enfant et des moyens pour la santé. L'annonce de telles mesures serait perçue comme un signe fort, j'en suis convaincu.

Des restructurations considérables vont avoir lieu dans l'aéronautique, l'armement et le secteur bancaire. Elles nous interrogent et nous inquiètent. Je rappelle à ce propos que la privatisation ne peut pas être en soi une solution et qu'elle avait été explicitement exclue par le parti socialiste et le parti communiste dans leur déclaration du 27 avril 1997. A l'inverse, la réponse n'est pas nécessairement dans une nationalisation. Quelques entreprises, qui ont le monopole de la distribution de l'eau, par exemple, rackettent les usagers et les communes. Ce qu'il faut, c'est avoir la détermination politique de leur imposer un véritable service public de l'eau.

Ce qui est sûr, c'est que la déréglementation n'abolit les frontières économiques que pour multiplier les frontières sociales, casser les capacités qu'avait l'industrie française en termes de recherche et d'innovation. Les objectifs de progrès sur lesquels se sont engagés le Gouvernement et sa majorité appellent des outils appropriés. C'est dire l'importance d'une relance efficace du crédit prenant appui, dans les régions, sur un secteur financier démocratisé, en capacité de promouvoir une autre logique que celle poussée aujourd'hui par les marchés financiers. Plutôt que d'envisager au cas par cas le devenir de ces établissements, n'y a-t-il pas lieu de favoriser leur synergie afin qu'ils servent les missions d'intérêt général qui ont justifié, en leur temps, leur création ?

L'existence de structures bancaires et financières publiques est cruciale pour que l'Etat puisse mettre en œuvre sa politique pour l'emploi et pour répondre aux besoins de financement des entreprises. D'où, par exemple, l'intérêt d'un puissant pôle de financement du logement ou encore en direction des PME-PMI. L'avenir de notre système financier présente donc, aujourd'hui, un enjeu considérable. Il est urgent d'ouvrir une véritable concertation, sans laisser les représentants des salariés et les élus à la porte.

Le projet de loi contre l'exclusion sociale constitue un volet majeur de la politique de gauche. Face aux drames humains que provoque l'exclusion – 70 % de pauvres en plus ces quinze dernières années – ...

**M. Jean-Yves Besselat.** Eh oui !

**M. Alain Bocquet.** C'est le résultat de votre politique, messieurs de la droite ! (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Ces quinze dernières années, pas tout à fait ! C'était des gouvernements que vous souteniez qui étaient au pouvoir !

**M. Alain Bocquet.** Face à ces drames humains, il est donc urgent de substituer une logique de réinsertion au fatalisme d'une logique d'assistanat. Mais le dispositif gouvernemental ne sera pas pleinement efficace si la machine à exclure continue à fonctionner à plein régime avec des licenciements massifs. Les plans dits sociaux des grands groupes industriels témoignent de cette mainmise du grand patronat et de la haute finance qui arbitrent la rentabilité financière contre l'emploi et l'intérêt national. Ce sont ensuite les salariés et les militants associatifs qui assument la solidarité nationale en direction des plus démunis. Les casseurs de la cohésion sociale ne sont jamais les payeurs.

Le train de l'exclusion va plus vite que celui de l'insertion. Et l'Etat lui-même n'est pas en reste, on peut en juger quand on voit l'acharnement du Trésor public à empêcher la mise en œuvre des solutions proposées par les commissions de surendettement. Une course de vitesse est donc engagée contre l'aggravation des inégalités. Outre la réduction du temps de travail, il faut aller vers la sécurité-emploi-formation pour tous, qui passe par une procédure suspensive des licenciements tant que d'autres solutions ne sont pas mises en œuvre.

Le logement, ce droit vital pour tous, doit faire l'objet d'un effort national, à commencer par l'interdiction des expulsions, des coupures d'eau et d'énergie, ainsi que la mise en place d'un programme pluriannuel de construction de logements sociaux dans toutes les communes. Il faut que les jeunes de moins de vingt-cinq ans, à travers tous les aléas de leur parcours du combattant pour l'emploi, reçoivent une véritable allocation incitatrice à l'insertion.

Monsieur le Premier ministre, tout à l'heure, en votant sa motion de censure, l'opposition de droite comptera ses voix. Elle est vouée à l'échec. De leur côté, les Françaises et les Français ne veulent pas du retour de la droite acouinée avec l'extrême droite.

**M. Christian Cuvilliez.** Surtout pas !

**M. Alain Bocquet.** Ils ont déjà payé un lourd tribut ! Ils attendent des changements significatifs. Aux élections régionales et cantonales, c'est sous condition qu'ils ont confirmé leur soutien à la gauche. Car, face aux immenses problèmes qui se posent, ils demandent clairement des changements plus nets, plus rapides, plus efficaces. Une majorité de Françaises et de Français partagent les mêmes refus et les mêmes aspirations.

**M. Philippe Auberger.** C'est le double langage !

**M. Alain Bocquet.** Pour réussir, le Gouvernement doit tenir compte de ces refus et de ces aspirations majoritaires. Sur des points essentiels – emploi, salaires, protection sociale, éducation, santé, logement, services publics, place des jeunes dans la société – il faut mettre en œuvre des choix politiques neufs, ne pas craindre le mouvement social et l'intervention citoyenne mais, au contraire, prendre appui sur eux pour faire avancer le progrès économique, la justice sociale et les libertés. Les députés communistes et apparentés ont à cœur de construire ainsi une dynamique majoritaire de changement.

**M. Christian Cuvilliez.** Parfaitement !

**M. Alain Bocquet.** Pour répondre à ces aspirations, le Gouvernement peut compter sur le groupe communiste et ses partenaires. Celui-ci ne poursuit qu'un seul objectif : la réussite de la politique de gauche, pour que les Françaises et les Français aient leur part de bonheur, que

notre pays soit respecté et tienne son rang en Europe et dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Godillots !

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Lionel Jospin, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, ainsi s'achève ce soir, de façon plus classique, par le dépôt d'une motion de censure, l'étrange semaine qui, à propos de l'euro, a beaucoup agité l'opposition. Cette interpellation du Gouvernement est en effet une procédure normale, donc compréhensible, dans le fonctionnement de notre démocratie parlementaire.

J'ai maintenant le devoir de répondre. J'ai naturellement entendu les expressions d'approbation et de soutien émanant des représentants des groupes de la majorité. Ils ont aussi utilement éclairé certains des arrière-plans politiques de cette initiative, au point de me dispenser d'en parler. S'agissant d'un débat de censure, après avoir remercié les orateurs de la majorité, vous comprendrez que je m'adresse plus particulièrement aux auteurs de la motion de censure. Compte tenu du libellé de celle-ci, je centrerai mon propos sur les questions économiques et sociales, sans évoquer l'ensemble de la politique du Gouvernement.

Mesdames, messieurs les députés de l'opposition, vous entendez sanctionner la politique économique conduite par le Gouvernement.

**M. Patrick Ollier.** C'est exactement cela !

**M. le Premier ministre.** Mais qu'entendez-vous censurer au juste ? La croissance retrouvée ? (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Patrick Ollier.** Pas grâce à vous !

**M. le Premier ministre.** La baisse du chômage, amorcée depuis l'automne ?

**M. Patrick Ollier.** Merci Juppé, merci Balladur !

**M. le Premier ministre.** La réduction des déficits, vous qui jugiez, lorsque vous étiez encore la majorité, que l'objectif d'un déficit de 3 % pour 1997 était impossible à atteindre sans recourir à un plan de rigueur ?

**M. Alain Calmat.** Eh oui !

**M. Gérard Bapt.** Heureusement, il y a eu une dissolution !

**M. le Premier ministre.** La confiance revenue qu'attestent jour après jour les enquêtes auprès des ménages ou des entreprises ? Convenons-en, l'exercice est difficile.

Ne pouvant vous appuyer valablement sur les faits – en tout cas à ce stade –, ce sont nos projets et leur inspiration que vous contestez. Je ne reprendrai pas ici ce dont nous avons débattu en détail à l'occasion de la discussion du projet de loi sur les 35 heures ou de celui sur les emplois-jeunes. J'irai donc à l'essentiel de votre critique. Selon vous, notre politique ne serait pas en cohérence avec nos engagements européens et, plus précisément, elle serait incompatible avec l'euro.

**M. Arthur Dehaine.** C'est bien cela !

**M. le Premier ministre.** Pour répondre de façon conséquente à votre interpellation, et avant d'évoquer l'avenir, il me faut au préalable rappeler d'où nous venons. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe socialiste.) Qu'avez-vous fait ? (« *Rien !* » sur les mêmes bancs.) Qu'avons-nous fait ?



Disposant à partir de 1993 d'une majorité parlementaire considérable,...

**M. Jean Glavany.** Beaucoup trop !

**M. le Premier ministre.** ... à l'Assemblée nationale comme au Sénat,...

**M. Alain Calmat.** Quatre ans !

**M. le Premier ministre.** ... vous avez détenu, de 1995 à 1997, tous les pouvoirs. Qu'en avez-vous fait ?

**De nombreux députés du groupe socialiste.** Rien !

**M. Patrick Ollier.** Nous avons permis le retour de la croissance dont vous profitez aujourd'hui !

**M. le Premier ministre.** Contrairement à ce qu'avaient pu laisser croire vos déclarations de 1995, vous avez mal évalué ce dont souffrait la société et l'économie françaises.

**M. Alain Calmat.** Ils ont manqué de courage !

**M. le Premier ministre.** Au lieu d'encourager la croissance, le gouvernement Juppé a opéré une ponction fiscale sans précédent – plus de 100 milliards de francs sur les ménages (« *Très juste !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) –, freinant ainsi la consommation et l'investissement.

**M. Arthur Dehaine.** Et vous, vous en avez rajouté !

**M. le Premier ministre.** Vous vous faites maintenant les chantages de la rigueur budgétaire et de la baisse des prélèvements obligatoires. Pourtant, en 1994, vous n'avez réduit que de 0,1 % le déficit des finances publiques, et ce alors même que la croissance redémarrait en Europe. (*Poestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Du reste, elle a redémarré mais a été cassée, ensuite, par une politique économique mal adaptée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* – *Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Patrick Ollier.** Reparez-nous du déficit de 1993 !

**M. le Premier ministre.** Après tout, ce n'est pas moi, mais un autre Premier ministre qui, en 1995, a qualifié de « calamiteuse » la situation des finances publiques ! (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

**M. Arthur Dehaine.** La situation que vous aviez laissée !

**M. le Premier ministre.** Ce déficit, vous le savez bien, était encore très excessif en juin 1997 puisque, en incluant la recette exceptionnelle constituée par la soulte de France Télécom, il se situait encore entre 3,5 et 3,7 % du PIB.

**M. Georges Tron.** Et 6,4 % en 1993 !

**M. le Premier ministre.** De la même manière, en 1996, vous avez réalisé avec 1,2 point d'augmentation la plus forte hausse du taux des prélèvements obligatoires depuis le second choc pétrolier. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

Enfin, vous avez accru fortement les dépenses de l'Etat entre 1994 et 1996 et, si elles ont été contenues en 1997, c'est parce que nous avons pris, l'été dernier, les mesures qui s'imposaient.

**M. Bernard Roman.** Absolument !

**M. le Premier ministre.** Quelle était donc la situation en juin 1997 ?

**M. Alain Calmat.** Catastrophique !

**M. le Premier ministre.** Au premier semestre de l'année 1997, la croissance française était inférieure à celle de nos cinq principaux partenaires européens. Elle ne reposait que sur un seul élément : le dynamisme des exportations, dû notamment à la forte croissance de la demande intérieure de nos partenaires. En revanche, notre propre demande intérieure était atone, la consommation croissait très faiblement et l'investissement baissait chez nous alors qu'il augmentait chez les autres. Notre économie était bridée et ce n'était pas du côté de l'offre que se situait le blocage, mais bien du côté de la demande.

**M. Jean-Yves Besselat.** C'est faux !

**M. Bernard Roman.** Non, c'est vrai, et vous le savez bien !

**M. le Premier ministre.** Dans une situation où la compétitivité était satisfaisante, les taux d'intérêt bas et l'autofinancement des entreprises élevé, c'était en effet la faiblesse de la consommation qui bloquait la reprise de l'investissement.

Toute notre politique a consisté à trouver l'équilibre entre la nécessaire réduction des déficits et l'indispensable reprise de la consommation.

**M. Bernard Roman.** Et ça marche !

**M. le Premier ministre.** Nous l'avons fait en redonnant du pouvoir d'achat : en augmentant de 4 % le SMIC au 1<sup>er</sup> juillet 1997, en quadruplant l'allocation de rentrée scolaire, en transférant les cotisations d'assurance-maladie vers une CSG élargie à tous les revenus, y compris financiers.

Nous l'avons surtout fait sans recourir à de nouvelles hausses d'impôt sur les ménages ou d'augmentations des cotisations sociales. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) L'effort qui a dû être réalisé en 1997 pour redresser les finances publiques, après l'audit, a été demandé à ceux qui en étaient capables et qui profiteront le plus de la création de l'euro, c'est-à-dire les grandes entreprises. Nous savions que l'effort transitoire que nous leur demandions ne remettrait pas en cause, dans le contexte que je viens d'évoquer, leur investissement pas plus que leur rentabilité. La suite nous a donné raison : l'investissement a redémarré et les résultats financiers des grandes entreprises ont été, y compris après impôt, plutôt florissants en fin d'année dernière.

**M. Arthur Dehaine.** Les impôts aussi !

**M. le Premier ministre.** La confiance ne se décrète pas : elle se gagne. Elle est aujourd'hui revenue. Celle des ménages n'a cessé de se renforcer. Après que la demande intérieure s'est redressée, celle des entreprises, notamment des PME dont les projets d'investissement ont été fortement revus à la hausse ces derniers mois, est revenue aussi.

**M. Jean-Yves Besselat.** Il faut aller voir ça de près !

**M. le Premier ministre.** Tout cela, mesdames, messieurs les députés, n'allait pas de soi. Vous avez, à plusieurs reprises, évoqué la chance. Selon vous, l'environnement international serait meilleur que celui que vous escomptiez à l'époque. Peut-être, en effet, n'êtes-vous pas chanceux. Beaucoup de signes peuvent le donner à penser. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Mais n'auriez-vous pas manqué aussi de perspicacité ? (*Mêmes mouvements.*)

M. Bayrou a évoqué cette croissance que, selon lui, la majorité d'alors aurait fait monter... Mais si vraiment les fruits mûrissaient sur l'arbre, pourquoi êtes-vous descendus de l'échelle ? (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Jean-Claude Thomas.** A cause du Front national !

**M. le Premier ministre.** Sur cette question du Front national, soyons clairs une fois pour toutes. (« *Oui !* » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Jean-Louis Debré.** Ce serait bien la première fois !

**M. Bernard Roman.** Soisson ne siège pas dans nos rangs, que je sache !

**M. le Premier ministre.** Il y a eu, dites-vous, soixante-dix élections triangulaires.

**M. Patrick Ollier.** Soixante-dix-sept !

**M. le Premier ministre.** Soixante-dix-sept élections triangulaires dans lesquelles on a donc trouvé au second tour un candidat de la gauche, un candidat de la droite et un candidat du Front national. (« *Oui !* » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Vous considérez que c'est justement dans l'hypothèse où le candidat du Front national se maintient qu'il pourrait avoir voté pour nous. Or c'est le seul cas où l'on est sûr que les voix du Front national vont au Front national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Donc, soyons logiques, (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)...

**M. Patrick Ollier.** Les candidats du Front national se sont maintenus pour faire élire les socialistes !

**M. le président.** Du calme, messieurs !

**M. le Premier ministre.** Vous semblez, messieurs, ne pas avoir envie d'entendre jusqu'au bout ce que je dis !

Soyons logiques, puisque, dans soixante-seize des soixante-dix-sept élections où le candidat du Front national s'est maintenu, c'est soit un candidat de droite, soit un candidat de gauche qui a été élu au second tour, cela signifie que la partie s'est jouée en réalité entre la gauche et la droite, et que la gauche l'a emporté le plus souvent. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Patrick Ollier.** Pas du tout !

**M. le Premier ministre.** A moins, bien sûr, que vous ne souhaitiez au fond que les voix du Front national ne soient pas gelées, afin que, au second tour, elles se reportent sur vous, assurant vos élections ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Didier Boulaud.** C'est limpide !

**M. Jean-Yves Besselat.** Ce qui est limpide surtout c'est que ce sont des socialistes qui ont été élus !

**M. le Premier ministre.** Je n'accepte donc pas ce procès ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'en reviens à mon propos économique et social. En réalité, mesdames, messieurs de l'opposition, vous avez mal apprécié les potentialités de l'économie française. Et

je crois aussi – mais c'est une attitude que l'on peut comprendre de la part de l'opposition – que vous sous-estimez les efforts entrepris depuis le mois de juin dernier.

En onze mois, la croissance française a non seulement changé de rythme – elle est désormais vive, solide, suivant un sentier de 3 % par an –, mais elle a surtout changé de nature. Alors que la demande étrangère ralentit, la consommation a fortement progressé et la croissance de notre investissement a progressivement rejoint le rythme constaté jusqu'alors chez nos voisins.

Notre politique porte ses premiers fruits : la croissance retrouvée et les premiers effets du plan pour l'emploi des jeunes ont permis que s'amorce la baisse du chômage. Et je crois fermement que cette baisse du chômage va se poursuivre.

Ces résultats encourageants, ce « cercle vertueux » de la croissance qui s'enclenche dans le pays, n'étaient pas écrits d'avance. Il fallait pour cela changer de politique et rompre avec une forme d'orthodoxie économique qui conduisait au fatalisme et au découragement de nos concitoyens.

La croissance retrouvée, il nous faut maintenant la rendre durable. Toute notre politique est tournée vers cette finalité. C'est parce que nous voulons prolonger la croissance que nous cherchons à réduire progressivement les déficits sans accroître les prélèvements.

La cohérence de notre action réside justement dans cet équilibre. Nous savons que, tôt ou tard, la croissance serait compromise si nous fondions l'expansion sur le laisser-faire budgétaire et financier. Nous savons aussi qu'une politique fondée sur la seule rigueur budgétaire et financière casserait la croissance, qui, effectivement, est de retour.

Et c'est avec cet objectif que nous construisons le budget pour 1999. Parce que nous croyons à l'efficacité d'une intervention politique bien conduite et refusons un Etat rendu impuissant par l'endettement – dont je rappelle qu'il a augmenté de plus de 10 points de PIB en trois ans, de 1993 à 1996. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Si, quand vous êtes au Gouvernement quelque chose ne marche pas, parce que nous étions là avant et si, quand nous sommes au pouvoir, quelque chose marche parce que vous étiez là avant, on comprend finalement qu'il ne soit pas souhaitable que vous soyez au pouvoir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Jean-Claude Thomas.** Mais tout le monde sait bien qu'il y a toujours un décalage !

**M. le Premier ministre.** Parce que nous voulons retrouver dans la durée les moyens d'une politique conjoncturelle active, nous réduisons aujourd'hui le déficit, qui s'établira à 2,3 % du produit intérieur brut en 1999.

Nos priorités budgétaires en faveur de l'innovation, de la recherche et des nouvelles technologies, visent à rendre pérenne cette croissance. Notre action en faveur de la création d'entreprises en témoigne. Elle sera encore amplifiée conformément aux enseignements que nous tirerons des assises de l'innovation que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie organiseront avec le Gouvernement le 12 mai prochain.

Nos orientations budgétaires confortent la convergence européenne et nous donnent simultanément les marges de manoeuvre indispensables pour mener à bien, et dans la durée, notre politique économique nationale.

En effet, notre politique nationale et nos engagements européens sont parfaitement cohérents. La semaine dernière, je vous ai indiqué que la politique du Gouvernement prenait d'abord en compte les besoins et les préoccupations des Français. Je ne vois là rien qui s'oppose à la réalisation des nouveaux objectifs de l'Europe.

Vous ne pouvez comprendre notre politique économique et sociale qu'en intégrant le fait que, pour nous, satisfaire les conditions de l'euro – même si nous en avons modifié les termes – et poursuivre la réduction des déficits sont deux objectifs qui ne peuvent être poursuivis en pénalisant la croissance, c'est-à-dire une politique de l'emploi destinée à répondre aux préoccupations des chômeurs et des hommes et des femmes en situation précaire, trop nombreux encore dans notre pays. Ce sont ces deux éléments fondamentaux qu'il faut tenir ensemble pour assurer la réussite d'une politique dans la durée en termes non seulement d'efficacité économique, mais aussi de cohésion sociale.

De même que, au pouvoir, vous n'aviez pas jugé qu'il était possible de combiner la convergence vers l'Union monétaire et une politique volontariste de croissance et de réduction du chômage, que vous aviez annoncée et à laquelle vous avez renoncé – cela explique du reste en partie les difficultés que vous avez connues ensuite et que vous connaissez encore aujourd'hui, y compris en termes d'identité politique – de même, dans l'opposition, aujourd'hui, vous ne percevez pas qu'il est tout aussi loisible de confirmer nos choix européens tout en agissant en faveur de l'emploi des jeunes, de la réduction négociée du temps de travail et de la lutte contre l'exclusion.

La France, contrairement à ce que vous pensez, n'est pas la seule à agir ainsi. Au Royaume-Uni, le gouvernement de Tony Blair met en oeuvre un plan pour l'emploi des jeunes, très proche du nôtre.

**M. Pierre Lequiller.** Cela n'a rien à voir !

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est de la récupération !

**M. le Premier ministre.** Aux Pays-Bas, le gouvernement s'apprête à le faire. En Allemagne, le SPD l'a inscrit à son programme.

En Allemagne toujours, le secteur si important de la métallurgie applique déjà les 35 heures. La discussion s'est maintenant étendue à d'autres branches de l'économie. En Italie, les 35 heures viennent à l'ordre du jour. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe pour l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Pierre Lequiller.** Mais non ! Pas de la même façon !

**M. le Premier ministre.** Et pourquoi faudrait-il agir de la même façon ? Quelle manie de l'uniformité ! C'est la direction qui compte et elle nous est commune. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Patrick Ollier.** Vous venez d'expliquer le contraire !

**Mme Michèle Alliot-Marie.** Dans la même phrase, vous dites une chose et son contraire !

**M. le Premier ministre.** Aux Pays-Bas, la réduction de la durée collective du travail et le développement du travail à temps partiel ont contribué à enrichir très fortement le contenu en emplois de la croissance.

**M. Pierre Lequiller.** De façon complètement différente !

**M. le Premier ministre.** La réussite de la réduction du temps de travail dans un pays très ouvert sur l'extérieur comme celui-ci montre que cette stratégie est parfaitement compatible avec l'Union européenne.

Ainsi, chaque pays avance à son rythme et selon sa méthode, il n'y a pas de divergence dans les principales options de politique économique en Europe. Du reste, soyons sérieux...

**M. Philippe Auberger.** Oui, soyons sérieux !

**M. le Premier ministre.** ... comment serions-nous isolés en Europe alors que la majorité des gouvernements européens sont d'inspiration sociale-démocrate ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Le problème est que vous tendez trop à opposer la construction européenne et la poursuite d'une ambition nationale.

Pour vous, l'Europe est surtout une contrainte à laquelle la France devrait seulement s'adapter. Pour nous, c'est un projet, qui stimule le nôtre.

**M. Alain Barrau.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Mon objectif, celui du Gouvernement, c'est de servir les intérêts de la France. Je le répète, l'Europe peut nous en donner les moyens, ou certains moyens. Encore faut-il le vouloir, encore faut-il prendre en compte la nature véritable de la construction européenne.

L'union est un espace de négociation continue, où les petits pas – lorsqu'ils se font dans la bonne direction – aboutissent plus tard aux grands changements, où les modestes mécanismes que l'on enclenche se voient repris, amplifiés, jusqu'à constituer un jour les nouvelles lignes de force de cette grande construction.

Au sein de celle-ci, c'est non pas en imitant un « modèle » qui, d'ailleurs, n'existe pas, mais en définissant une voie originale et adaptée aux réalités économiques et sociales de notre pays, que nous avancerons.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, en mettant en avant quatre conditions essentielles à la réussite de la monnaie unique – conditions présentées publiquement à nos concitoyens dans le débat électoral, conditions approuvées par eux et auxquelles chacun se réfère désormais dans le débat public –, nous avons fait prévaloir les intérêts de la France et en même temps infléchi le cours de l'Europe.

L'Europe, désormais, sera une Europe plus sociale, une Europe davantage orientée vers la croissance et l'emploi.

**M. Robert Pandraud.** Ce n'est pas évident !

**M. le Premier ministre.** Pour la première fois, le chômage y est abordé de front et en commun. Grâce à notre impulsion, dès Amsterdam, un tournant décisif a été négocié et je pense que les Quinze en bénéficieront tous.

En France comme en Europe, nous nous refusons à opposer l'économique et le social.

Pour vous, le travail n'est, le plus souvent, qu'un coût qu'il faut réduire, une variable d'ajustement. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – « Eh oui ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Patrick Ollier.** Scandaleux !

**M. le Premier ministre.** Pour nous, au contraire, le travail est une valeur, un facteur d'efficacité, de productivité et de compétitivité. Il est une condition de la dignité



humaine. Je veux construire, avec le Gouvernement, une société qui favorise le retour au travail du plus grand nombre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est pourquoi le lien entre la formation, la protection sociale et l'implication des salariés, d'une part, la compétitivité globale de notre économie, d'autre part, constitue le grand enjeu de la prochaine décennie.

Pour nous enfin, la qualité du dialogue social est une condition majeure de l'efficacité économique.

**Mme Michèle Alliot-Marie.** On l'a vu avec les chômeurs !

**M. le Premier ministre.** Je souhaite que les négociations qui vont bientôt s'engager dans les entreprises sur la réduction du temps de travail marquent le début d'une ère nouvelle où le dialogue, la négociation et l'innovation sociale, dans ce domaine comme dans d'autres, prendront toute leur place dans notre modèle de développement.

Mesdames, messieurs les députés, l'opposition s'oppose et c'est normal, mais il lui faudra aussi être capable de proposer quelque chose aux Français pour se reconstruire.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Elle en est incapable.

**M. le Premier ministre.** Lors de ma déclaration de politique générale, l'opposition avait pris prétexte de l'audit des finances publiques que j'avais annoncé pour nous accuser de vouloir ainsi justifier, selon des termes employés alors par l'un de ses membres « soit un recul de nos engagements européens, soit le renvoi aux calendes grecques de nos promesses électorales ».

Onze mois plus tard, on peut constater que nous avons respecté les engagements européens de la France qui est qualifiée pour l'euro. Nous l'avons même fait en réorientant l'Europe dans la direction que nous souhaitions et que les Français souhaitaient.

Nous avons en même temps respecté les promesses faites devant les Français, et nous l'avons fait de façon pragmatique, sérieuse, en veillant à l'intérêt général, en pensant à assurer les bases d'un succès qui soit confirmé dans la durée.

J'entends continuer ainsi avec le Gouvernement et avec la majorité qui le soutient, ce dont je la remercie,...

**M. Jean-Yves Besselat.** Ardemment !

**M. le Premier ministre.** ... car je suis convaincu que c'est en combinant solidarité européenne, cohésion sociale et ambition nationale que nous changerons l'avenir de la France. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. – Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La discussion est close.

#### VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE

**M. le président.** Je vais mettre aux voix la motion de censure.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

En application de l'article 65 du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune. Conformément à l'article 66, paragraphe II, le vote aura lieu, par appel nominal, au moyen de l'urne électronique placée sur la tribune.

Je rappelle que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

Ils monteront à la tribune à l'appel de leur nom et remettront aux secrétaires un bulletin de couleur blanche.

Les titulaires d'une délégation de vote devront remettre aux secrétaires, dans les mêmes conditions, un bulletin de couleur blanche au nom de leur délégué. J'insiste sur ce point : le vote du délégué doit être exprimé au moyen de son propre bulletin.

Je précise que les délégations de vote doivent avoir été enregistrées avant l'annonce du scrutin.

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégué.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre H.*)

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos dans quarante-cinq minutes, soit à dix-neuf heures trente.

(*Le scrutin est ouvert à dix-huit heures quarante-cinq.*)

**M. le président.** Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel nominal a lieu.*)

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Je vais proclamer le résultat du scrutin constaté par les secrétaires.

Messieurs les huissiers, veuillez inviter nos collègues à regagner leurs places.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la  
motion de censure ..... 288

Pour l'adoption ..... 253

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

3

#### ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Discussion, en nouvelle lecture, du projet de loi n° 829, d'orientation et d'incitation relatif à la réduction du temps de travail :

M. Jean Le Garrec, rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (rapport n° 855).

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures trente-cinq.*)

*Le Directeur du service du compte rendu intégral  
de l'Assemblée nationale,  
JEAN PINCHOT*

# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

## de la 1<sup>re</sup> séance

### du mercredi 29 avril 1998

#### SCRUTIN PUBLIC À LA TRIBUNE (n° 106)

*sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution par MM. Bayrou, Debré, Séguin, Léotard et 138 de leurs collègues.*

Majorité requise .....288  
 Pour ..... 253

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe R.P.R. (140) :

*Pour* : 140. – MM. Jean-Claude **Abrioux**, Bernard **Accoyer**, Mme Michèle **Alliot-Marie**, MM. René **André**, André **Angot**, Philippe **Auberger**, Pierre **Aubry**, Jean **Auclair**, Gautier **Audinot**, Mmes Martine **Aurillac**, Roselyne **Bachelot-Narquin**, MM. Edouard **Balladur**, Jean **Bardet**, François **Baroin**, Jacques **Baumel**, Christian **Bergelin**, André **Berthol**, Léon **Bertrand**, Jean-Yves **Besselat**, Jean **Besson**, Franck **Borotra**, Bruno **Bourg-Broc**, Michel **Bouvard**, Victor **Brial**, Philippe **Briand**, Louis de **Broissia**, Michel **Buillard**, Christian **Cabal**, Gilles **Carrez**, Mme Nicole **Catala**, MM. Jean-Charles **Cavaillé**, Richard **Cazenave**, Henry **Chabert**, Jean-Paul **Charié**, Jean **Charroppin**, Philippe **Chaulet**, Jean-Marc **Chavanne**, Olivier de **Chazeaux**, François **Cornut-Gentille**, Alain **Cousin**, Jean-Michel **Couve**, Charles **Cova**, Henri **Cuq**, Jean-Louis **Debré**, Lucien **Degauchy**, Arthur **Dehaïne**, Jean-Pierre **Delalande**, Patrick **Delnatte**, Jean-Marie **Demange**, Xavier **Deniau**, Yves **Deniaud**, Patrick **Devedjian**, Eric **Doligé**, Guy **Drut**, Jean-Michel **Dubernard**, Marc **Dumoulin**, Jean-Pierre **Dupont**, Nicolas **Dupont-Aignan**, Christian **Estrosi**, Jean-Claude **Etienne**, Jean **Falala**, Jean-Michel **Ferrand**, François **Fillon**, Roland **Francisci**, Pierre **Frogier**, Yves **Fromion**, Robert **Galley**, René **Galy-Dejean**, Henri de **Gastines**, Jean de **Gaulle**, Hervé **Gaymard**, Jean-Pierre **Giran**, Michel **Giraud**, Jacques **Godfrain**, Louis **Guédon**, Jean-Claude **Guibal**, Lucien **Guichon**, François **Guillaume**, Jean-Jacques **Guillet**, Gérard **Hamel**, Michel **Hunault**, Michel **Inchauspé**, Christian **Jacob**, Didier **Julia**, Alain **Juppé**, Jacques **Kossowski**, Jacques **Lafleur**, Robert **Lamy**, Pierre **Lasbordes**, Thierry **Lazaro**, Pierre **Lellouche**, Jean-Claude **Lemoine**, Arnaud **Lepercq**, Jacques **Limouzy**, Lionnel **Luca**, Thierry **Mariani**, Alain **Marleix**, Franck **Marlin**, Jean **Marsaudon**, Philippe **Martin**, Patrice **Martin-Lalande**, Jacques **Masdeu-Arus**, Gilbert **Meyer**, Jean-Claude **Mignon**, Charles **Miossec**, Renaud **Muselier**, Jacques **Myard**, Patrick **Ollier**, Mme Françoise de **Panafieu**, MM. Robert **Pandraud**, Jacques **Pélissard**, Dominique **Perben**, Michel **Péricard**, Pierre **Petit**, Jacques **Peyrat**, Etienne **Pinte**, Serge **Poignant**, Bernard **Pons**, Robert **Poujade**, Didier **Quentin**, Jean-Bernard **Raimond**, Jean-Luc **Reitzer**, Nicolas **Sarkozy**, André **Schneider**, Bernard **Schreiner**,

Philippe **Séguin**, Frantz **Taittinger**, Michel **Terrot**, Jean-Claude **Thomas**, Jean **Tiberi**, Georges **Tron**, Anicet **Turinay**, Jean **Ueberschlag**, Léon **Vachet**, Jean **Valleix**, François **Vannson**, Emile **Vernaudon**, Roland **Vuillaume**, Jean-Luc **Warsmann** et Mme Marie-Jo **Zimmermann**

##### Groupe U.D.F. (112) :

*Pour* : 112. – MM. Jean-Pierre **Abelin**, Pierre **Albertini**, Mme Nicole **Ameline**, MM. François d'**Aubert**, Pierre-Christophe **Baguet**, Raymond **Barre**, Jacques **Barrot**, Mme Sylvia **Bassot**, MM. Dominique **Baudis**, François **Bayrou**, Jean-Louis **Bernard**, Claude **Birraux**, Jacques **Blanc**, Roland **Blum**, Mme Marie-Thérèse **Boisseau**, MM. Jean-Louis **Borloo**, Bernard **Bosson**, Mme Christine **Boutin**, MM. Loïc **Bouvard**, Jean **Briane**, Yves **Bur**, Dominique **Bussereau**, Pierre **Cardo**, Antoine **Carré**, Hervé de **Charette**, Jean-François **Chossy**, Pascal **Clément**, Georges **Colombier**, René **Couanau**, Charles de **Courson**, Yves **Coussain**, Marc-Philippe **Daubresse**, Jean-Claude **Decagny**, Francis **Delattre**, Léonce **Deprez**, Laurent **Dominati**, Renaud **Donnedieu de Vabres**, Dominique **Dord**, Philippe **Douste-Blazy**, Renaud **Dutreil**, Charles **Ehrmann**, Alain **Ferry**, Nicolas **Forissier**, Jean-Pierre **Foucher**, Claude **Gaillard**, Gilbert **Gantier**, Claude **Gatignol**, Germain **Gengenwin**, Valéry **Giscard d'Estaing**, Claude **Goasguen**, François **Goulard**, Gérard **Grignon**, Hubert **Grimault**, Pierre **Hellier**, Michel **Herbillon**, Pierre **Hériaud**, Patrick **Herr**, Philippe **Houillon**, Mmes Anne-Marie **Idrac**, Bernadette **Isaac-Sibille**, MM. Denis **Jacquat**, Henry **Jean-Baptiste**, Jean-Jacques **Jégou**, Aimé **Kerguéris**, Christian **Kert**, Marc **Laffineur**, Edouard **Landrain**, Jacques **Le Nay**, Jean-Claude **Lenoir**, Jean-Antoine **Leonetti**, François **Léotard**, Pierre **Lequiller**, Maurice **Leroy**, Roger **Lestas**, Maurice **Ligot**, François **Loos**, Alain **Madelin**, Christian **Martin**, Jean-François **Mattei**, Pierre **Méhaignerie**, Michel **Meylan**, Pierre **Micaux**, Charles **Millon**, Mme Louise **Moreau**, MM. Jean-Marie **Morisset**, Alain **Moyne-Bressand**, Yves **Nicolin**, Arthur **Paecht**, Dominique **Paillé**, Paul **Patriarche**, Bernard **Perrut**, Henri **Plagnol**, Ladislav **Poniatowski**, Jean-Luc **Préel**, Jean **Proriol**, Marc **Reymann**, Jean **Rigaud**, Jean **Roatta**, Gilles de **Robien**, François **Rochebloine**, José **Rossi**, Rudy **Salles**, André **Santini**, Joël **Sarlot**, François **Sauvadet**, Jean-Pierre **Soisson**, Guy **Teissier**, Philippe **Vasseur**, Michel **Voisin**, Gérard **Voisin**, Jean-Jacques **Weber** et Pierre-André **Wiltzer**.

##### Non-inscrits (3).

*Pour* : 1. – M. Dominique **Caillaud**















